

# UN BEL ÉTÉ AU SOLEIL

EN VACANCES ICI...

## Le temps d'un week-end

# La transat a attiré son lot de touristes

◆ Malgré ses difficultés d'organisation, la deuxième transat Québec-Saint-Malo aura convaincu une foule de touristes d'un week-end de venir le passer à Québec. D'autant plus que cette année, on ne criait pas d'avance à l'embouteillage, comme ce fut le cas pour Québec 84.

par  
**Andrée ROY**



Gabriel et Lise Gendron, de Cap-de-la-Madeleine, grands amateurs de voyages, sont venus se donner « le goût de partir », le temps d'un bref aller-retour, samedi. Arrivés après le dîner, ils repartaient en soirée. Ils préféraient regarder le départ de la transat à la télé.

« Ça ne dure pas longtemps, le départ. A la télévision, on ne manque rien. On a des reprises, des gros plans de chaque voilier, des commentaires », explique M. Gendron.

Le couple a fait la même chose lors de la présentation des grands voiliers, puis de la première transat, il y a quatre ans. Effrayés, disent-ils, par les problèmes anticipés de circulation, ils ont préféré ne pas mettre les pieds dans la Vieille Capitale pendant Québec 84.

Samedi, Gabriel et Lise sont venus regarder les voiliers de course, observer leurs équipages s'affairant aux derniers préparatifs. Grands lecteurs de *Paris Match*, qui leur livre souvent des reportages sur les courses à voile, ils disent de la transat à Québec que « c'est un événement appétissant... comme si on était à Nice ou à Cannes ».

### Pour l'ambiance

Les Français Thérèse Étourneau et Patrice Dubourmet étaient depuis 15 jours en vacances au Québec, visitant Montréal puis le Lac-Saint-Jean, quand ils ont décidé de se pointer dans la Vieille Capitale pour le départ de la transat. Le couple vient de Nantes, le port d'attache du grand favori de la course, le *Jet Services V*. Forcé-

ment, ils connaissent tous les équipages.

Thérèse et Patrice font du camping dans l'île d'Orléans. C'est de Saint-Jean qu'ils ont décidé d'observer la progression des voiliers, peu après leur départ pour une traversée de plus d'une semaine. Comme tous les curieux qui arpentaient les quais du bassin Louise, samedi, les deux Français ont longuement surveillé voiliers et équipages, sans se risquer toutefois à leur parler.

« On n'ose pas les déranger. Rien qu'à sentir leur fébrilité... », expliquent trois visiteurs de la région montréalaise : Chantal Joly et Guy Painchaud, de Laval, et Lucie Larose, de Lachute. Ça ne fait rien, l'ambiance est super, affirme le trio.

« Le bassin Louise et la marina, c'est super-bien. Côté architectural, c'est classé AA dans mon livre ! » s'enthousiasme Lucie, qui a étudié le design et l'architecture. Et Guy de renchérir : « Ils devraient faire quelque chose comme ça au port de Montréal ».

Le trio a pu compter sur le condo d'une copine, à Sainte-Anne-de-Beaupré, pour se loger. Il passait le week-end à Québec, observant les participants à la transat samedi, le départ de dimanche, et découvrant les bonnes tables et les coins intéressants du Vieux-Québec entre-temps.

Guy Painchaud a bien l'intention de faire une tradition de ces « week-ends-transat ». Il est venu de celle de 1984... « et je n'ai pas été obligé de parquer à Drummondville ! » lance-t-il en riant. Guy possède un catamaran, tandis que Lucie a déjà fait une croisière sur un trimaran, avec toutes les aventures (bateau échoué, grand voile déchirée) qu'un tel voyage comporte parfois.

« Je les trouve bien courageux de se lancer dans une course pareille sur l'Atlantique », commente-t-elle.

### Encore au rendez-vous en 1992

C'est aussi l'avis des familles Boistault et Perreault, respectivement de Montréal et de Saint-Augustin. Tous les huit, ils contemplanent avec admiration ces multicoques effilés, se répétant entre eux tout ce qu'ils en savaient.

« C'est vrai qu'ils ne se lavent pas de tout le voyage ? »



Guy Painchaud, Lucie Larose et Chantal Joly sont venus de Montréal se rincer l'oeil à la transat. Le « Jet Services V » les attirait un peu plus, « parce qu'il y a un Québécois dessus; on en est fier », disent-ils.

« Même à l'abri dans les coques, il paraît qu'ils ne peuvent pas du tout dormir là-dedans : ça fait un bruit d'enfer ! »

« Qu'est-ce qu'ils vont faire dans des vagues de 10, 12 pieds ? Tu parles d'une aventure ! »

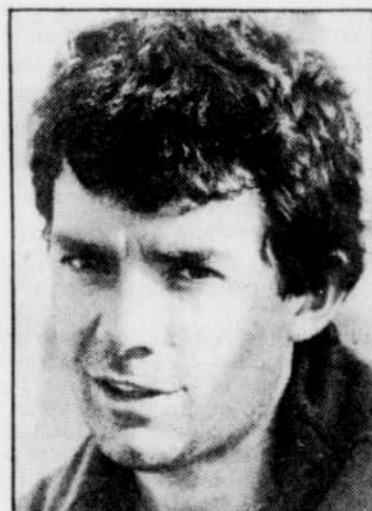
« Il y en a qui font toute leur route sur ordinateur. C'est quel voilier qui a une machine à dessaler l'eau de mer ? »

Les deux familles, qui ont assisté au départ de la transat de Québec 84, ne voulaient pas manquer celle-là non plus. Les Boistault sont revenus de Guadeloupe dans la nuit de vendredi à samedi pour être au rendez-vous. Ils sont hébergés chez les Perreault.

Comme la plupart des personnes interrogées sur les quais, ils entendent bien revenir admirer les coursiers et le départ de la prochaine transat, dans quatre ans. ●



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

« J'admire le courage de ces équipages-là. Mais je n'aurais pas le goût d'affronter l'Atlantique sur leurs voiliers », admettait Denise Perreault, de Saint-Augustin.

Même s'il vient de Nantes, port d'attache du *Jet Services V*, Patrice Dubourmet ne s'est pas laissé aller à des pronostics. « Ce sont tous de bons bateaux », a-t-il répété.

L'ambiance au bassin Louise est formidable, commentait samedi Thérèse Étourneau, de Nantes, en France.



Gabriel et Lise Gendron viennent faire leur tour à Québec deux ou trois fois l'an, au gré des « beaux événements » qu'on y présente. « C'est seulement à une heure et quart de route », précise Lise.



Quand arrive la transat, les familles Boistault et Perreault se donnent rendez-vous. Dans l'ordre, Andrée, Louis Boistault et leur fille Janick, puis Denise, Claude Perreault et leur fille Marie-Claude. Tout à côté, Yann Boistault (devant) et David Perreault.

L'ACTUALITÉ LOCALE

# Les mineurs de la Société Asbestos acceptent l'entente

♦ THETFORD MINES - Tel que recommandé par leurs dirigeants syndicaux, les 338 mineurs de l'amiante à l'emploi de la Société Asbestos Ltée et syndiqués avec la CSN ont entériné, hier soir, à Thet-

par Fortunat MARCOUX

ford Mines, par un vote majoritaire à 84,4 pour 100 (195 contre 36), l'entente de principe intervenue avec l'employeur, vendredi, pour le renouvellement de leur contrat de travail.

Essentiellement, la nouvelle convention collective ressemble au contrat modèle que les 425 Métallos du producteur Lac d'amiante du Québec Ltée ont accepté pour l'industrie, dans la région, jeudi, en mettant fin à une grève de 13 semaines.

D'une durée de deux ans, rétroactive au 15 mai dernier, la nouvelle entente n'accorde aux ouvriers aucune prime d'enrichissement mais elle leur assure le maintien de l'indexation complète du revenu au coût de la vie pour les neuf premiers

mois de chaque année.

Chez Lac d'amiante, l'accord paraphé est pour une durée de trois ans à partir du 28 février 1988. Cependant, une clause prévoit la réouverture de l'entente pour les salaires et les avantages sociaux pour la troisième année. Les métallos entameront la prochaine ronde des négociations en 1990 deux mois et demi avant les syndicats de la CSN.

Au cours de la ronde qui vient de s'achever, contrairement à ceux de Lac d'amiante, les syndicats de

la Société Asbestos n'ont pas eu à négocier le partage du surplus actuariel de leur caisse de retraite du fait qu'il n'y a pas d'excédent. L'employeur et le syndicat l'ont utilisé pour offrir depuis 1983 des prétraitements à 440 ouvriers pour atténuer l'impact des mises à pied résultant de la fermeture de mines. Dans le cas de Lac d'amiante, le dossier a été retiré de la négociation. L'affaire sera tranchée par les tribunaux.

Mine Edith

Quant au point litigieux concernant la mine Edith que la société en commandite LAB Chrysolite Inc. veut faire exploiter par des mineurs de Lac d'amiante, les syndicats de la Société Asbestos y ont renoncé jusqu'à la prochaine ronde des négociations, l'employeur s'étant engagé à ne pas l'exploiter durant la durée de la nouvelle convention collective. Du fait que le gisement est situé sur la propriété de la Société Asbestos, les employés de ce producteur soutiennent que les travaux de développement doivent être effectués par eux.

Une lettre d'entente spécifique que la société en commandite accordera une considération particulière à des employés mis à pied à la mine British Canadian lorsqu'elle fera de l'embauche chez Lac d'amiante, chez Bell Ltée, ou ailleurs. Les métallos de Lac d'amiante et de Bell ont signé une lettre semblable de réciprocité en cas d'embauche à l'une des deux mines. Ils ont écarté la Société Asbestos parce que ses employés sont des syndicats de la CSN.

Les syndicats de la Société Asbestos ont obtenu également les améliorations suivantes : l'assurance-accident passe de \$14,000 à \$20,000; une cinquième semaine de vacances après 18 ans au lieu de 20; durant les mois d'été (juin, juillet et août), une demi-heure sans perte de salaire pour dîner pour les ouvriers travaillant le quart de 8 à 16h le samedi; durée de l'assurance-salaire prolongée de 41 à 52 semaines.●

# La régionale de la Chaudière dispensera l'option imprimerie

♦ SAINT-GEORGES — La Commission scolaire régionale de la Chaudière a été autorisée par le ministre de l'Éducation à dispenser l'option imprimerie sur son territoire dans le cadre du projet d'enseignement coopératif que celle-ci avait déposé et débattu depuis plusieurs mois déjà.

par Paul-Henri DROUIN

En communiquant ces informations au SOLEIL, le directeur général, M. Roger Carrette, a mentionné que les gestionnaires de la commis-

sion devront prendre les bouchées doubles pour mettre sur pied, avant le 1er octobre, les disponibilités requises à la dispensation de cette option.

Près d'une trentaine d'adultes et de jeunes avaient demandé l'inscription dans cette option; la commission retenait ces inscriptions en raison de l'hésitation du ministère à accorder l'autorisation.

Le conseil des commissaires de la régionale complètera sa décision sur le projet le 14 septembre, a laissé entendre M. Carrette.

On rappelle que, nonobstant

l'absence de financement gouvernemental, le conseil avait émis l'opinion qu'il serait sans doute souhaitable de faire la preuve, qu'avec ses seules ressources et la collaboration des entreprises régionales, il pouvait donner une réponse convenable à un besoin de la clientèle locale pour des entreprises locales.

Selon le projet actuellement à l'étude, les cours conduisant à ce diplôme d'enseignement professionnel en imprimerie seraient dispensés à Beauveville d'après un système coopératif grâce à la collaboration des firmes de ce secteur industriel, a conclu M. Carrette.●

# Follenfant, Moussy et cie

♦ Follenfant, Moussy, Titouan Lamazou, avec un nom comme ça, moi aussi, je ferais des courses transatlantiques à voile. Moussy, par exemple, c'est pas bien loin de mousson (les grands vents d'Asie), ça.

On dirait qu'il y a des mots, des noms, des choses, qui sont faits pour aller nécessairement à l'envers de l'ordinaire. Dans le sens du rêve, de la marginalité. D'un certain impossible, quoi. Les bateaux sont comme ça, entre autres. Et quelques fois heureusement, les gens qui sont dessus aussi. Je dis quelques fois, car c'est loin d'être toujours le cas. Il fallait voir les zoinzins faire leur cowboy entre les Jet Services V, Charente-Maritime 2, Fujicolor, Sebago et autres Elf Aquitaine, hier après-midi, sur le fleuve, pour comprendre qu'on n'est pas automatiquement poète parce qu'on n'est pas sur terre.



par Alain BOUCHARD

(Parlons cowboy, j'ai finalement trouvé à qui le Canadien Mike Birch, skip du Fujicolor, ressemble vraiment : cheveu en moins, c'est Crocodile Dundee en peinture. Mettez-lui le chapeau de l'autre et vous les confondez.)

Si les noms des skippers sont beaux, que dire maintenant de leurs bateaux ? De vraies trouvailles d'un autre monde, de pures merveilles. Quand l'homme veut cesser de faire le con, il est capable de construire des splendeurs inouïes. Autant qu'il peut construire des monstruosité comme le USS Concord — ce grand bateau gris qui nous a masqué le fleuve, toute la semaine — quand il décide de faire la guerre. Il me semble tellement que la mer est plutôt là pour faire l'amour...

Ils sont beaux donc, les grands coursiers océaniques. Ils l'étaient déjà en 84. Quatre ans de perfectionnement et de peaufinage de plus par-dessus en ont fait de véritables bijoux. Quoi qu'il advienne du futur de la voile en général et de leurs performances en particulier, Sebago et Laiterie Mont-Saint-Michel devraient, par exemple, être exposés quelque part dans un musée, s'il y en avait un d'assez grand et d'assez flyé pour oser le faire.

La grande sarabande

Je suis allé voir les grands coursiers au repos, presque chaque jour de la semaine — c'est vrai que je suis mordu un peu rare. Je n'allais donc pas rater la grande sarabande d'hier. Des départs de transat, j'en prendrais au moins un par mois...

Du milieu du fleuve. Parce que du rivage, celui d'hier nous a rappelé que ce n'est pas 1984 tous les ans.

Les bateaux s'alignent pour le départ, face à la marina de Sillery. La moitié d'entre eux déploient leur spi (la grande voile ballon en couleur qui permet, seule, d'identifier le bateau à distance et celle qui donne vraiment le show). Paf ! c'est le signal. Les spis se mettent à descendre et les bateaux restent à peu près sur place. Il se passe que le vent tombe exactement avec le coup d'envoi. Comme si un court-circuit avait débranché le grand ventilateur.

Sur le fleuve, à bord des centaines de petits bateaux qui dansaient autour des vedettes du jour, le spectacle a été délirant. Virements de bord par-ci, empannages par-là. Il fallait voir le Charente-Maritime 2 se mettre tout à coup à remonter le peloton à l'envers pour s'éloigner des quais de Lévis et aller se retrouver un erre d'aller. C'est bien connu : à la voile, c'est quand il n'y a pas de vent qu'on bosse le plus; et c'est quand il n'y a pas de vent qu'on s'enferme.

Mais du haut des falaises, ce n'était probablement pas aussi excitant, il faut bien en convenir. J'imagine que de voir toutes ces voiles de même couleur drabe — couleur naturelle de la membrane de l'heure — n'allait sûrement pas contribuer à rendre le départ moins... drabe. Surtout à la vitesse que les choses se passaient.

J'avais eu des frissons, quand, Jet Services V en tête, une douzaine de bateaux avaient hissé leur belle voile ballon, quelques secondes avant le départ. Et je pensais bien que tout ça serait bien fini, quand le vent est tombé, au signal du départ.

Mais c'était compter sans vous. De vous voir massivement alignés sur les deux rives du fleuve, à regarder ces merveilles tenter de partir comme du monde, valait bien plus que des frissons.

Vous pourriez, vous aussi, vous appeler Follenfant, Moussy, Titouan Lamazou et cie.●

**Hydro-Québec**

**AVIS**

PROJET DE CONSTRUCTION SUR PYLONES D'ACIER DE LA LIGNE À 450 KV C.C.

RADISSON - NICOLET - DES CANTONS SECTION: NICOLET - DES CANTONS

INFORMATION PRÉPUBLICATION D'UN APPEL D'OFFRES

Hydro-Québec entend procéder dans quelques semaines au lancement d'un appel d'offres pour la construction sur pylônes d'acier d'une partie de la ligne à 450 KV c.c. Radisson - Nicolet - Des Cantons, section Nicolet - Des Cantons. La longueur totale de cette section est d'environ 106 km.

A cet effet, Hydro-Québec organise une séance d'information à l'intention des intéressés à soumissionner de manière à ce que ces derniers puissent être sensibilisés aux prescriptions courantes et particulières de protection de l'environnement sur les terrains privés, aux mises hors-tension et aux autres sujets connexes à la construction de lignes de transport.

Cette séance d'information aura lieu le vendredi 16 septembre 1988. À leurs frais, les entrepreneurs désireux d'y assister devront être présents à 10 h au Motel Le Colibri, 19, Route 110, Victoriaville.

Les personnes intéressées doivent confirmer leur présence, au plus tard vendredi le 9 septembre 1988, à midi, en appelant monsieur Jean-Pierre Haliou au numéro (514) 289-5909.

Le chef de service Achats et Contrats Jean-Yves Bureau

**Travaux près du pont Laporte**

♦ À compter de ce soir, à 19 h, des travaux de planage et d'asphaltage seront exécutés sur la chaussée des différentes voies de l'échangeur nord du pont Pierre-Laporte. Ces travaux d'une durée de trois semaines seront exécutés de nuit, soit entre 19h et 7h les lundi, mardi et mercredi et entre 22h et 7h les jeudi et vendredi. Les ouvriers devront continuellement fermer une voie de circulation et l'accès à certaines bretelles sera interdit pour quelques heures. Dans ce cas, le détour à emprunter sera clairement indiqué. Toutefois, le jour, la circulation se fera normalement sur toutes les voies.●

**avis public**

Gouvernement du Québec  
Ministère des Transports

**DÉPÔT PUBLIC DE L'ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT CONCERNANT LA CONSTRUCTION D'UN BOULEVARD DANS L'AXE SAINT-LAURENT / LARAMÉE / MCCONNELL, DANS LES MUNICIPALITÉS DE HULL ET AYLMER**

Le ministère des Transports avise la population qu'il lui est loisible de consulter l'étude d'impact sur l'environnement concernant le projet de construction d'un boulevard dans l'axe Saint-Laurent / Laramée / McConnell dans les municipalités de Hull et Aylmer.

Ce projet, d'une longueur d'environ 12 kilomètres, vise à assurer une meilleure circulation et un temps de parcours plus court entre les noyaux urbains d'Aylmer, Hull et Ottawa, à décongestionner la route 148 (boulevard Taché à Hull et rue Principale à Aylmer) afin de lui permettre de jouer plus efficacement son rôle de desserte des commerces et des quartiers résidentiels, à faciliter l'accès et le développement du secteur situé à l'ouest de Hull (en bordure du chemin de la Montagne) et en bordure du chemin McConnell à Aylmer et enfin, à améliorer la fluidité de la circulation au centre-ville de Hull.

L'étude d'impact sur ce projet a été présentée au ministre de l'Environnement qui l'a rendue publique le 28 juillet 1988 et l'a mise à la disposition du public pour fins de consultation. L'étude d'impact et les autres documents sur ce projet sont disponibles à Hull au bureau de Communication-Québec, 170, rue Hôtel-de-Ville et à la bibliothèque municipale (Maison du Citoyen) 25, rue Laurier, ainsi qu'à Aylmer, à la bibliothèque municipale, 120, rue Principale et aux locaux permanents du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, 5199, rue Sherbrooke Est, porte 3860, Montréal ainsi qu'au 12, rue Sainte-Anne, Québec.

D'ici le 10 septembre 1988, toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre de l'Environnement la tenue d'une audience publique sur ce projet.

**Québec**

**Travaux publics Canada / Public Works Canada**

**APPEL D'OFFRES**

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Agent des Finances et de l'Administration, Travaux publics Canada, Chambre 204, 180, Cathédrale, Rimouski, (Qué) G5L 5H9, seront reçues jusqu'à 15:00, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse ci-haut mentionnée (Téléphone 722-3000) sur versement du dépôt exigible.

**ENTREPRISES**

Appel d'offres: 383-038-1  
**POUR PÊCHES & Océans — CANADA**  
Réparations au quai (Quai d'Amours) — RIVIÈRE-AU-RENARD, Comté de Gaspé (Québec)

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux de l'Association de la Construction du Québec à Rimouski, Québec, Montréal et Ville d'Anjou; à l'Association Métropolitaine de la Construction à Montréal; à nos bureaux du Ministère de Québec et Montréal et également au bureau de poste de RIVIÈRE-AU-RENARD.

Date limite: le jeudi 15 septembre 1988.

Dépôt: 50\$

Renseignements techniques: (418) 722-3024  
Demande de documents: (418) 722-3001

**ENTREPRISES**

Appel d'offres: 383-039-1  
**POUR PÊCHES & Océans — CANADA**  
Construction d'un brise-lames, SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE (CAP-À-L'OURS) Comté de Gaspé (Québec)

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux de l'Association de la Construction du Québec à Rimouski, Québec, Montréal et Ville d'Anjou; à l'Association Métropolitaine de la Construction à Montréal; à nos bureaux du Ministère de Québec et Montréal et également au bureau de poste de RIVIÈRE-MADELEINE.

Date limite: le mercredi 14 septembre 1988.

Dépôt: 50\$

Renseignements techniques: (418) 722-3015  
Demande de documents: (418) 722-3001

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt afferent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

**Canada**

**COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC**

**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL**

Le mardi 23 août 1988 à 17h

**Siège social de la CUQ**  
399, rue Saint-Joseph est, Québec

**ORDRE DU JOUR**

- Prière.
- Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 28 juin 1988.
- Adoption du règlement amendement le règlement 255 décrétant l'acquisition, par voie d'expropriation ou de gré à gré, de certains immeubles situés à Beauport en vue de l'agrandissement du P.I.M.Q. (Beauport) afin d'augmenter le pouvoir d'emprunt à 730 500\$.
- Adoption du règlement amendement le règlement 87-264 adoptant le programme des immobilisations de la CUQ pour les exercices financiers 1988, 1989 et 1990.
- Avis de conformité au règlement 207 de la CUQ à l'égard des règlements 88-881, 88-882, 88-883, 88-884, 88-885, 88-886 et 88-887 de la Ville de Beauport.
- Avis de conformité au règlement 207 de la CUQ à l'égard du règlement 638-88 de la municipalité de Saint-Augustin.
- Avis de conformité au règlement 207 de la CUQ à l'égard du plan d'urbanisme de la municipalité de Lac-Saint-Charles.
- Avis de conformité au règlement 207 de la CUQ à l'égard du plan d'urbanisme de la Ville de Charlesbourg.
- Avis de conformité au règlement 207 de la CUQ à l'égard des règlements 639-88, 640-88 et 641-88 de la municipalité de Saint-Augustin.
- Virements de crédits.
- Abrogation de la résolution C-88-72 / Vente de terrain à Gestion Roch Van Inc.
- Résolution amendement la résolution C-88-80 / Vente de terrain à Monsieur Denis Gauvin.
- Terrain du kiosque d'information touristique de Sainte-Foy.
- Nomination à la présidence de la Commission permanente du transport en commun.
- CTCQU:
  - Résolution 88-184 / Modification au tracé du parcours 50.
  - Résolution 88-189 / Modifications aux parcours 11, 15, 34, 36, 60, 90 et 91.
  - Abrogation de la résolution C-88-71.
  - Résolution 88-197 / Terminus Charlesbourg / Acceptation de l'offre de Les Entreprises Abet Ltée / Echange de terrains.
  - Résolution 88-198 / Point de correspondance Charlesbourg / Offre d'achat par la Ville de Charlesbourg d'une partie des lots 678-3-1 et 679-3-1 du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg.
- Période de questions des membres.
- Période de questions du public.
- Divers.
- Levée de l'assemblée.

Québec, le 22 août 1988

**Estelle Alain, avocate**  
Secrétaire adjointe de la CUQ

# Pagé enjoint de préserver l'intégrité des zones agricoles

♦ LAMBTON — Les agriculteurs de la Beauce et de Frontenac demandent au ministre Michel Pagé de maintenir l'intégrité de la loi 90 et une Commission de protection du territoire agricole forte, de façon à éviter que de bons sols agricoles soient gaspillés dans la municipalité de Lambton en les excluant de la zone agricole.

par Paul-Henri DROUIN

Cette démarche de la part du Syndicat de l'UPA de la Beauce et de Frontenac fait suite à une entente intervenue entre la MRC du Granit et la Commission de protection du territoire agricole pour exclure 126 hectares de la zone agricole dans la municipalité de Lambton.

En conférence de presse, M. Gaëtan Bilodeau, président de l'UPA de la Beauce, a indiqué que le monde agricole ne s'oppose pas à toutes les parties faisant l'objet de la révision, mais on est étonné de constater qu'un beau terrain cultivé le long de la route 108, à la sortie sud de Lambton, fasse partie de l'entente intervenue.

D'autre part, a déclaré M. Émilien Lapointe, président de l'UPA de Frontenac, on ne peut comprendre une telle situation puisque généralement il s'est établi une bonne collaboration et une concertation entre le monde agricole et le monde municipal dans le processus de révision de la zone agricole dans toute la région.

Il s'agit d'ailleurs du seul secteur problématique né du processus de révision de la zone agricole, mais il ne faudrait pas que de telles situations se répètent trop souvent car l'esprit et les fondements de la loi sur le zonage seraient sérieusement remis en question, a ajouté M. Lapointe.

Les principaux facteurs qui incitent les agriculteurs du secteur de Lambton à vouloir conserver ce terrain de 126 hectares dans la zone agricole sont :

- il s'agit d'un bon sol cultivé ayant bénéficié de travaux d'amélioration agricole;

- ne fait pas partie de la demande originale et n'était donc pas calculé dans les besoins de développement de la municipalité;

- beaucoup de terrains sont disponibles en zone non agricole;
- ce terrain n'est pas directement adjacent au village et à la zone « blanche » et pourrait permettre la consolidation d'entreprises agricoles voisines;

- des producteurs sont intéressés à le cultiver.

Soulignant que les représentants agricoles ont pris part aux premières étapes de la négociation avec Lambton et la MRC du Granit, ce n'est qu'au début de la présente année que nous avons pris connaissance de cette générosité de la commission et fait part à cette dernière de notre opposition, a déclaré M. Bilodeau.●

## SONDAGE GALLUP

# Libre-échange: le recours de Turner au Sénat a l'appui de 52 pour 100 des Canadiens

Plus de la moitié des Canadiens (52 pour 100) estiment que le chef libéral John Turner a eu raison de demander au Sénat de rejeter l'accord de libre-échange avec les États-Unis jusqu'à la tenue d'élections générales sur la question. Trente et un pour 100 des gens interrogés pensent que l'intervention de M. Turner était injustifiée. C'est au Québec et dans les Prairies que la décision du leader libéral reçoit le moins d'appuis, avec respectivement 46 pour 100 et 45 pour 100 de taux de désapprobation. Les premiers ministres du Québec et des trois provinces des Prairies se sont déjà prononcés en faveur du traité de libre-échange avec les États-Unis.

S'ils étaient appelés à voter lors d'élections complémentaires sur cette question, les Canadiens affirment à 29 pour 100 qu'ils appuieraient les conservateurs, 23 pour 100 les libéraux et 18 pour 100 les néo-démocrates. Le pourcentage d'indécis et des gens qui voteraient pour d'autres formations politiques est de 30 pour 100.

La maison Gallup a également demandé aux personnes interrogées leur opinion sur la réforme du Sénat. Seulement 15 pour 100 d'entre elles se disent satisfaites de la présente procédure de nomination des sénateurs, choisis par le parti au pouvoir et en poste jusqu'à l'âge de 75 ans. Quarante-quatre pour 100 des gens sont en faveur d'un système électoral par lequel les candidats au Sénat auraient à se présenter devant le peuple, tout comme ceux qui briguent des sièges à la Chambre des communes. Vingt et un pour 100 des gens estiment que le Sénat devrait être carrément aboli et un nombre égal de personnes (21 pour 100) n'a pas d'opinion sur la question. Ce sont les Prairies qui favorisent le plus fortement l'élection des sénateurs par vote populaire (55 pour 100).

La maison Gallup a enfin demandé aux Canadiens si le Sénat devrait conserver le pouvoir de rejeter une loi adoptée par les Communes. La Constitution accorde présentement au Sénat un pouvoir législatif presque égal à celui des Communes. La population canadienne est loin de faire l'unanimité sur cette question, 41 pour 100 des gens interrogés se disant d'accord avec le maintien des pouvoirs et du droit de veto des sénateurs sur les lois adoptées démocratiquement par les Communes, alors que 39 pour 100 estiment que ces pouvoirs devraient être abolis. Vingt pour 100 des répondants n'ont pas d'opinion sur la question.

Les partisans libéraux et néo-démocrates ont logiquement plus tendance à appuyer un maintien du droit de veto pour le Sénat que les partisans du Parti conservateur. Quarante-neuf pour 100 des sympathisants néo-démocrates et 48 pour 100 de ceux qui appuient le Parti libéral favorisent le statu quo pour le Sénat, alors que 37 pour 100 des militants conservateurs appuient cette position. La présente controverse sur les pouvoirs du Sénat a été suscitée par le leader libéral John Turner lorsqu'il a annoncé qu'il demanderait à cette haute instance, en majorité d'allégeance libérale, de bloquer l'adoption du traité de libre-échange avec les États-Unis, traité conçu par le gouvernement conservateur. John Turner maintient que la population doit avoir la possibilité de se prononcer sur cette question au cours d'élections générales.

Les résultats publiés aujourd'hui ont été compilés à la suite d'entrevues personnelles menées à domicile auprès de 1,040 adultes (18 ans et plus) entre le 3 et le 6 août dernier. La marge d'erreur d'un tel sondage est de 4 pour 100 ou moins, 19 fois sur 20.

*« Comme vous le savez peut-être, le chef de l'Opposition, John Turner, leader du Parti libéral, a demandé au Sénat de différer le passage de la loi sur le libre-échange jusqu'à ce qu'il y ait des élections où les électeurs soient invités à voter sur cette question. A votre avis, l'action de M. Turner est-elle justifiable ou non ? »*

	Oui	Non	Ne savent pas
National	52%	30%	18%
Selon les régions:			
Atlantique	56	26	18
Québec	46	29	25
Ontario	58	27	15
Prairies	45	39	16
Col.-Brit.	54	33	12

*« Si M. Mulroney ordonnait des élections, principalement sur la question de l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, seriez-vous porté(e) à soutenir son Parti progressiste-conservateur, ou seriez-vous porté(e) à soutenir soit les critiques libéraux, soit les critiques néo-démocrates de cet accord ? »*

	National		
Progressiste-conservateur	29%		
Libéral	23		
NPD	18		
Autres partis/ ne savent pas	30		

*« Qu'est-ce que vous aimeriez qui se passe au Sénat canadien ? — Continuer le système actuel où les sénateurs sont nommés par le gouvernement — Elire les sénateurs comme on élit les membres du Parlement — Se départir complètement du Sénat »*

### OPINION SUR LA RÉFORME DU SÉNAT

	Système actuel	Membres élus	Abolition	Ne savent pas
National	15%	44%	21%	21%
Selon les régions:				
Atlantique	10	45	21	24
Québec	13	30	27	30
Ontario	19	46	20	15
Prairies	10	55	16	19
Col.-Brit.	14	52	16	18

*« Comme vous le savez peut-être, le Sénat est en droit, légalement, de rejeter toute loi votée par la Chambre des Communes. Devrait-il ou non continuer à avoir ce pouvoir ? »*

	Oui	Non	Ne savent pas
National	41%	39%	20%
Selon les partis:			
Progressiste-conservateur	37	47	16
Libéral	48	31	22
NPD	49	38	13

# Le Centre écologique de Port-au-Saumon a 20 ans La présence de villages fera de Charlevoix une réserve unique

La réserve mondiale de la biosphère de Charlevoix sera unique au monde puisqu'on y retrouvera des villes et des villages. On tentera d'y réconcilier les notions de conservation et de développement.

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

Le président du comité parrainant la candidature de Charlevoix comme réserve mondiale de la biosphère, M. Yvon Dubé, avance que l'expérience devrait être palpitante. « Nous n'apprenons plus à développer contre la nature, nous tentons plutôt de travailler avec elle », a-t-il expliqué en fin de semaine lors d'un souper-bénéfice dans le cadre du 20e anniversaire du Centre écologique de Port-au-Saumon.

Le conférencier de la soirée, le biologiste Pierre Dansereau, avait précédemment expliqué qu'il était révolu le temps de la conservation puriste où l'on tentait d'isoler un territoire de l'impact de l'homme. « Nous avons maintenant le sentiment de l'homme comme un élément de la nature dans le cadre de



Pierre Dansereau : l'homme est un élément de la nature dans le cadre de sa prise de possession de la planète.

sa prise de possession de la planète.

La candidature de Charlevoix a été acceptée par la Commission canadienne de l'Unesco, en mai dernier, lors d'une réunion à Yellowknife. Le dossier a été acheminé au siège social de l'organisme à Paris. Il doit être examiné en novembre.

Lorsqu'un comité a été mis sur pied pour monter le dossier de Charlevoix, il était question de faire parvenir un dépliant explicatif à tous les résidents du milieu. Cela devait être fait au cours du printemps dernier. M. Dubé explique



Frédéric Back : la nature est un bien qu'il nous faut partager avec les générations futures.

que les deux MRC et les 21 conseils municipaux du territoire visé ont appuyé le projet : « Nous allons acheminer le dépliant si l'Unesco accepte définitivement notre candidature. Dans ce genre d'affaire, le pire qui puisse arriver c'est que l'Unesco décrète la région réserve mondiale et qu'il ne se passe absolument rien ».

M. Dubé soutient que si la population fait montre d'ouverture d'esprit, l'Unesco mettra de l'avant des études sur l'environnement, la faune et la flore. « Le comité n'aura aucun pouvoir coercitif sur les intervenants du milieu. Nous devons nous appuyer sur un pouvoir moral pour amener chacun à faire un peu mieux qu'hier, un peu plus qu'ailleurs ».

Il y a 275 réserves mondiales de la biosphère réparties dans 75 pays. Au Québec, le mont Saint-Hilaire fait partie du nombre.

Lors de ce souper-bénéfice, les dirigeants du Centre écologique de Port-au-Saumon ont rendu un hommage particulier au réalisateur du film « L'homme qui plantait des ar-

bres », M. Frédéric Back. Le lauréat d'un Oscar a expliqué à l'assistance après le visionnement de son oeuvre que son objectif était d'ame-

ner les gens à prendre conscience que la nature est un bien qu'il nous faut partager avec les générations futures.

COMMISSION SCOLAIRE ANCIENNE-LORETTE  
1360, rue Saint-Charles  
Ancienne-Lorette, Qc  
G2E 1V4

### AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que les rôles de perception de la cotisation scolaire 1988-1989 de la Commission scolaire Ancienne-Lorette, comprenant les secteurs de Ville Ancienne-Lorette, Quartier Laurentien de Sainte-Foy, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph et Shantou, sont déposés au bureau de la Commission scolaire Ancienne-Lorette pour être examinés par les intéressés et ce, pour une période de quinze (15) jours, pour être ensuite homologués à une session de la Commission scolaire qui sera tenue le 7 septembre 1988 à 19:30 heures au Centre administratif, situé au 1360, rue Saint-Charles, Ancienne-Lorette. Donné à l'Ancienne-Lorette, le 22e jour d'août 1988.

MARCEL DEMERS  
Directeur général

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ SCOLAIRE  
MONTCALM

Avis est par le présent donné à tous les propriétaires de biens-fonds et habitants tenant feu et lieu de cette municipalité, que le rôle de perception fait par ordre des commissaires d'écoles de cette municipalité est déposé dans son bureau où il peut être examiné par les intéressés pendant quinze jours, à compter de cet avis; durant ce temps, tout contribuable intéressé peut porter plainte, par écrit, au sujet de ce rôle qui sera examiné et, s'il y a lieu, corrigé pour être ensuite homologué à la session spéciale du conseil des commissaires qui aura lieu le lundi 12 septembre 1988, à 19:30 heures, au 4130, rue de Musset, Québec (Les Saules). Dans les vingt jours qui suivront celui de l'homologation de ce rôle de perception, tout contribuable devra payer ses taxes à mon bureau, sans autre avertissement.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce vingt-deuxième jour du mois d'août mil neuf cent quatre-vingt-huit.

Claude Cloutier  
Directeur général

## AVIS PUBLIC

### ORDONNANCE NO 10

Exploitation d'établissements alimentaires temporaires pour la période d'Expo-Québec 1988 du 24 août au 5 septembre 1988.

PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement numéro 2969, le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté l'ordonnance suivante lors d'une réunion tenue le 3 août 1988.

L'exploitation d'établissements alimentaires temporaires sur le site d'Expo-Québec, durant la période s'étendant du 24 août au 5 septembre 1988 inclusivement, sera permise à la condition que l'aménagement et l'opération de chaque établissement soient conformes au règlement municipal numéro 2969, concernant l'inspection des aliments, et que chaque exploitant obtienne au préalable un permis de la Division de la qualité du milieu du Service de l'urbanisme de la Ville de Québec.

Édicté à Québec ce 3 août 1988.

Le Greffier adjoint de la Ville  
Pierre Angers, avocat

### ORDONNANCE NO 70

Concernant le tarif exigible pour les espaces réservés mensuellement au stationnement de la côte Franklin, située du côté nord de la côte Franklin, près de l'intersection de l'avenue Calixa-Lavallée.

PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement no 2271, tel que modifié jusqu'à ce jour, le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté l'ordonnance suivante, pour déterminer le tarif des prix exigibles pour les espaces réservés au stationnement côte Franklin, lors de la réunion tenue le 17 août 1988.

TARIF EN VIGUEUR:  
Stationnement de jour: 35\$ par mois.  
Stationnement de nuit: 30\$ par mois.  
Stationnement jour et nuit: 40\$ par mois.  
Tarif pour résidents — location annuelle: 300\$ par année.

La présente ordonnance fait partie du règlement no 2271, entre en vigueur suivant la loi et devient obligatoire à compter de septembre 1988.

Édicté à Québec, ce 17 août 1988.

Le Greffier adjoint de la Ville  
Pierre Angers, avocat

## APPELS D'OFFRES

pour 14 h. heure de Montréal

CCP 83006.A le mardi 6 septembre 1988	CDC 80054.F le mardi 6 septembre 1988
---	---

Centre d'entretien électrique  
Trois-Rivières

TRAVAUX DE COMPACTAGE DYNAMIQUE ET AUTRES TRAVAUX CIVILS CONNEXES

FOURNITURE DE 31 MICRO-ORDINATEURS, TYPE 386 ET ACCESSOIRES

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Admissibilité: Place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 70 000 \$

Garantie de soumission: 30 000 \$

Prix du document: 25 \$

Prix du document: Gratuit

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC  
GROUPE ÉQUIPEMENT  
Direction Approvisionnement et Services  
Service Achats et Contrats  
855, rue Ste-Catherine est  
3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2L 4P5

Pour renseignements:  
(514) 269-5903

Si le document n'est pas gratuit, le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,  
Achats et Contrats  
Jean-Yves Bureau

# Gagnez la Maison de Noël

Une valeur de 100 000\$

ABONNEZ-VOUS!  
647-3333

ou en région: 1-800-463-2382

Participez dès aujourd'hui

du 20 août au 5 septembre inclusivement

RÉPONDEZ CORRECTEMENT À LA QUESTION SUIVANTE:

« Quel est le titre de l'émission que vous devez écouter, dès le 6 septembre sur les ondes de Télé 4, pour entendre le "mot de passe" nécessaire à votre participation au concours "Gagnez la Maison de Noël" ? »

EXPÉDIEZ VOTRE COUPON-RÉPONSE à l'adresse mentionnée sur le coupon.

DÉPOSEZ-LE

soit au stand du Soleil à Expo-Québec, Pavillon de l'Industrie et du Commerce, entre le 24 août et le 5 septembre, soit à l'édifice du Soleil, 390, rue St-Vallier est.

Règlements:

- Dès le 6 septembre, il y aura un tirage par jour durant l'émission "Café Show" entre 6h45 et 8h15 sur les ondes de Télé 4. Chaque finaliste recevra un abonnement de trois (3) mois au quotidien Le Soleil, ainsi qu'une boîte protectrice à journal. Au total, il y aura 77 finalistes. La valeur de ces prix est de 3920 \$.
- Lors du grand tirage du 23 décembre, chaque finaliste verra augmenter ses chances selon son type d'abonnement, déterminé au moment où il (elle) devient finaliste.
- Le concours débute le 20 août et se termine le 20 décembre à minuit.
- Un dernier tirage s'effectuera le 21 décembre entre 6h45 et 8h15.
- Les règlements sont disponibles au quotidien Le Soleil, au stand du Soleil à Expo-Québec, ainsi qu'à Télé 4.
- Le Soleil a payé les frais à la Régie des loyers et courses du Québec. Un tirage quant à l'attribution des prix de ce concours peut être soumis à la Régie des loyers et courses du Québec.

LES SOLEIL et Télé 4

CONCOURS

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_

Tél. Rés.: \_\_\_\_\_ Bur.: \_\_\_\_\_

Réponse: \_\_\_\_\_

Un coupon par enveloppe  
COUPON-RÉPONSE DU 20 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE

Du 24 août au 5 septembre durant EXPO-QUÉBEC VISITEZ LE STAND LES SOLEIL au Pavillon de l'Industrie et du Commerce. Spécial Expo ABONNEZ-VOUS SUR PLACE et profitez de nos super-tarifs d'abonnement

Augmentez vos chances de gagner "La Maison de Noël" selon votre type d'abonnement.

1 CHANCE Achat chez le détaillant

2 CHANCES Abonnement hebdomadaire (2 mois)

3 CHANCES Abonnement "payé d'avance" (3 mois)

4 CHANCES Abonnement "payé d'avance" (6 mois)

5 CHANCES Abonnement "payé d'avance" (12 mois)

VENEZ VOUS SUR PLACE LA MAQUETTE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DE "LA MAISON DE NOËL"

DÈS LE 6 SEPTEMBRE ÉCOUTEZ l'émission "CAFÉ SHOW" diffusée à Télé 4 tous les matins, entre 6h45 et 8h15, on y mentionnera un MOT DE PASSE Notez le mot de passe entendu, ainsi que la date de diffusion. EXPÉDIEZ votre coupon à l'adresse qui sera mentionnée.

Visitez la Maison de Noël

Une maison exclusive, signée

rue Michel-Huppé  
Beauport, 663-9185

Horaires des visites en semaine: 13h à 21h; samedi et dimanche, 13h à 17h.

Les constructions Rogers Vachon

# LA PAGE ÉDITORIALE LESOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS II  
Président et Editeur:  
ROBERT NORMAND

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:  
CLAUDE GRAVEL  
Directeur de l'information:  
DENIS ANGERS

Vice-président et trésorier:  
CHARLES-A. POULIN  
Directeur de l'éditorial:  
J.-JACQUES SAMSON

## Apprendre, non dormir au cégep

◆ Les cégeps existent. Sinon, il faudrait les inventer. Cette étape transitoire entre le secondaire et le marché du travail spécialisé ou l'enseignement universitaire a fait ses preuves. Les autres provinces canadiennes, tout comme l'ensemble des pays industrialisés, envient cette institution québécoise qui offre à tous les jeunes un tronc commun d'enseignement.



par  
**Raymond GIROUX**

Mais cela écrit, il faut revenir aux problèmes concrets, réels. Les fleurs lancées de partout ne camouflent aucunement la réalité quotidienne. En cette semaine de rentrée, il faut savoir que les cégeps ont mauvaise mine aux yeux de la population.

Des pans entiers de leur enseignement, dans le domaine des sciences humaines et sociales, sont assimilés par les jeunes à des voiles d'évitement temporaires qui les exemptent d'un marché du travail ingrat.

Les enseignants, eux, se disent débordés de travail; personne ne les croit. Le rapport d'un comité d'étude patronal-syndical pleure à chaudes larmes sur leur sort, mais ne propose aucune solution.

Les décrets gouvernementaux ont fait mal aux cégeps, comme à tous les travailleurs du secteur public. Mais il y avait péril en la demeure. Le commun des mortels n'entend d'ailleurs rien à ce débat sur la tâche des enseignants.

Syndiqués et sous-ministres ont réussi, comme larrons en foire, à transformer la mission éducative collégiale en une série d'équations mathématiques qui additionnent le nombre de cours et le temps de déplacement dans les corridors, tiennent compte de la «distorsion pour les hautes pondérations», oublient par contre une partie du temps consacré à corriger les fautes de français et laissent croire que l'enseignant répète son cours bêtement, en attendant sa retraite.

...

Après 20 ans, les plus critiques affirment que le désastre est complet, et pas seulement dans les cégeps. Au pire, le monde universitaire, conscient de certaines faiblesses des recrues, blâme la formation reçue, ou non reçue, au collège.

Les enseignants de cégeps, eux, se vengent en relançant la balle au niveau secondaire: selon des témoignages recueillis par le rapport du comité d'études publié la semaine dernière, à peine 20 pour 100 des élèves qui débute un cours collégial seraient aptes à réaliser les objectifs de formation de leur cours.

Comme il s'agit là, de l'avis de tous, d'une formation dite fondamentale, il y a matière à inquiétude. Le ministre Claude Ryan lançait un appel, en juin dernier, à une plus grande cohérence. Il faut absolument relancer le débat sur le rôle précis de tous les niveaux dans notre système d'enseignement.

Chacun lance la balle à son voisin, si possible à celui d'endessous, pendant que le Conseil supérieur de l'Éducation, dans une suite de rapports aussi percutants que vains, dénonce les injustices et les erreurs de parcours.

L'université a ses torts: les cours préalables exigés pour l'admission dans nombre de programmes forcent en réalité les collèges à fournir un enseignement d'appoint, contraire à leur vocation d'offrir un diplôme valide et reconnu comme tel, et non plus comme un marche-pied.

Le CSE reconnaît également, dans son plus récent rapport sur l'articulation des deux ordres d'enseignement supérieur, que la fameuse «cote Z» à la base de l'admission dans les universités, renforce la tendance à hiérarchiser de manière plus ou moins occulte les établissements collégiaux. Cette invention s'ajoute au contingentement de certains programmes pour contredire carrément les objectifs de démocratisation de l'enseignement.

Les cégeps aussi ont leurs faiblesses. L'insouciance de l'encadrement, trop souvent, dans des boîtes de béton qui hébergent quelques milliers d'étudiants, suppose trop allègrement que les jeunes n'ont pas besoin d'aide. Pourtant, plus du tiers décrochent en cours de route, indice certain d'un malaise profond.

Le collège doit se libérer des carcans. Institution autonome, idéalement, il se voit coincé entre les contraintes universitaires et les choix des étudiants obligés, dans les faits, de choisir des orientations fondamentales dès la 3<sup>e</sup> année du secondaire.

Cible facile des contrôleurs gouvernementaux à la chasse aux dépenses présumées inutiles, les cégeps doivent affirmer, et surtout assumer leur fonction première de donner un enseignement fondamental. Le rôle de dortoir contrevient à leur vocation. ●



### REVUE DE PRESSE

## Trône en or pour Bourassa?



par  
**Guy RONDEAU**  
de la Presse  
Canadienne

◆ La scène politique connaît une certaine effervescence même si nous sommes encore en pleine période estivale. Le scrutin national, que l'on prévoit prochain, n'est évidemment pas étranger à toute cette activité. Ainsi, le premier ministre Bourassa est couronné par les deux principaux leaders fédéraux: le premier ministre Mulroney et le chef du parti libéral, John Turner. Tous deux cherchent à obtenir son appui.

M. Turner a rencontré M. Bourassa, il y a quelques jours, pour lui expliquer son opposition au libre-échange et surtout, a-t-on dit, pour lui faire connaître sa politique commerciale.

Dans une analyse des différents éléments de cette politique, Frédéric Wagnière de La Presse, en vient à la conclusion que ça ne fait pas très sérieux.

Il explique en premier lieu que le Canada ne peut jouer qu'un rôle de troisième ordre dans la réforme du système monétaire international. Une telle réforme dépend d'abord et avant tout d'une entente entre les États-Unis, le Japon et l'Allemagne.

Par ailleurs, personne ne nie la nécessité d'exporter plus vers les pays nouvellement industrialisés d'Asie mais leur importance n'est que marginale.

Tout le monde convient, écrit-il, qu'il faut rendre plus efficace la procédure de règlement des différends du GATT. Cependant, un pays qui veut rejeter une telle réforme sur le plan bilatéral, comme M. Turner propose de le faire, ne serait guère écouté.

Un autre élément de la politique de M. Turner, la négociation d'accords sectoriels avec les États-Unis est imaginaire, selon Wagnière. Ces ententes sont généralement interdites par le GATT.

Son avenir politique étant en jeu, poursuit Wagnière, M. Turner a besoin d'un minimum d'appui de la part du Parti libéral du Québec s'il veut faire bonne figure aux prochaines élections.

S'il veut jouir de cet appui, il lui faudra trouver des arguments plus convaincants et sa politique devra mieux concorder avec celle du gouvernement du Québec.

The Gazette remarque que M. Bourassa tire sans doute beaucoup de satisfaction de cette cour que les leaders fédéraux lui font. Toutefois, il devrait faire preuve de prudence devant les cadeaux et les flatteries de M. Mulroney et les promesses et les excuses de M. Turner. Il devrait se méfier de sa propre tendance à tenir le rôle de

celui qui fait et défait les rois, de celui qui distribue des faveurs dans l'intérêt de sa propre carrière et de son propre gouvernement, et non pas nécessairement dans celui de la population.

Don MacPherson souligne que si le libre-échange doit être le thème de la prochaine campagne électorale, M. Bourassa pourrait bien être appelé à y intervenir souvent. Sa neutralité pourrait essentiellement consister à ne pas paraître aux côtés de M. Mulroney sur les estrades.

M. Bourassa pourrait regretter son attitude si jamais M. Turner formait le prochain gouvernement mais les plus récents sondages indiquent que ce ne sera pas le cas.

Paul-André Comeau, du Devoir, note que le Québec vient de retrouver son rôle traditionnel de pivot en regard des scrutins fédéraux. Non pas tellement que le sort des urnes au Québec dictera ou presque le résultat de la prochaine élection. C'est plutôt le pouvoir effectivement détenu par le premier ministre du Québec qui impose aux leaders de la politique fédérale des démarches plutôt insolites.

Cette situation exceptionnelle, écrit Comeau, le premier ministre en bénéficie en douce complicité avec une nette majorité de Québécois.

Jamais au cours du dernier demi-siècle, observe Comeau, un premier ministre du Québec n'a réussi à imposer aux chefs politi-

ques fédéraux de telles démarches. En pensant à Duplessis on serait tenté d'écrire que M. Bourassa réussit à faire manger dans sa main les leaders de la scène fédérale. Mais la référence serait trop facile.

Faisant remarquer que les libéraux d'Ottawa et ceux de Québec ont déjà été très proches, Roch Bilodeau, de La Tribune de Sherbrooke, écrit que cette amitié politique ne peut pas survivre dans les circonstances présentes. M. Bourassa endosse consciemment le libre-échange qui sert les intérêts de sa province pendant que M. Turner s'y attaque avec démagogie et excès.

La neutralité, dit-il, a des limites et, même pendant la prochaine campagne électorale, M. Bourassa sera justifié d'intervenir.

Pour Valère Audy, de La Voix de l'Est de Granby, toute cette situation ne signifie pas que les chances de M. Turner au Québec sont moins bonnes que celles de M. Mulroney. Mais M. Turner ne doit rien négliger et surtout il ne doit pas faire de faux pas s'il veut améliorer ses chances de succès.

Il lui incombe, écrit Audy, de se camper les pieds beaucoup plus solidement s'il veut continuer de jouer sur le terrain du libre-échange. D'autre part, ses collègues devront s'abstenir de toute attaque directe ou indirecte à l'égard du Québec et de son gouvernement qui garde ses distances et sa liberté. ●

### VOTRE OPINION

#### L'avenir de l'enfant d'abord!

(Réponse à la lettre d'Annie Bilodeau, sur «Les droits du foetus», publiée le 31 juillet dernier.)

◆ Le premier ministre Mulroney vient de dire qu'il n'était pas pour l'avortement sur demande et cela doit bien vous faire plaisir. M. Mulroney est un démagogue de première classe, il ne faut pas l'oublier, et les élections s'en viennent. Néanmoins, quand on gagne plus de \$100,000, maman peut se permettre de rester à la maison et d'élever les enfants, ce qui n'est pas le cas pour tous.

Contrairement à ce que vous croyez, ce n'est pas l'avortement qui nuit à la natalité, c'est l'évolution de la société: les gens se rendent compte que pour bien élever ses enfants il faut en limiter le nombre. Si vous croyez que l'enfant non désiré sera «bien élevé», détrompez-vous: ma femme travaille dans un centre de rééducation pour délinquants.

Les bénéficiaires sont, pour la plupart, des enfants qui en 12 ans ont fait 12 foyers d'adoption, des cas d'inceste, des parents alcooliques, séparés etc. des enfants qui n'auraient peut-être pas dû naître dans le milieu où ils sont nés. Savez-vous que seulement 7 pour

100 ne deviennent pas prostitués, pushers, voleurs professionnels etc.?

Seriez-vous heureuse d'avoir tenté d'élever un garçon et de le retrouver mort à la sortie d'un dépanneur? Quand on est rejeté, battu, on ne s'épanouit pas et ce n'est pas un risque à courir. Avez-vous pensé que si c'étaient les hommes qui devaient porter l'enfant et l'élever, l'avortement serait légal?

(Lettre au chroniqueur Gil Courtemanche du SOLEIL.)

◆ Comment pouvez-vous affirmer d'une manière aussi globale et sans nuance que les «Québécois engagés ont la solidarité facile, (qu')ayant raté leur libération nationale, ils embrassent celle des autres... que nous sommes des groupies des mouvements de libération nationale»? C'est là évaluer d'une façon totalement superficielle la nature et les sources, personnelles et sociales, de l'engagement des Québécois et bien mal évaluer également certaines dimensions internationales de l'histoire des peuples et des pays que vous énumérez.

Confondre l'engagement de ces milliers d'hommes et de femmes qui donnent quotidiennement de leur vie pour que d'autres moins bien lotis par l'histoire en aient davantage avec du «romantisme enfantin qui atteint parfois la super-

cherie», c'est faire preuve de bien peu de conscience de ce qui se fait et se vit. C'est une forme de mépris de nous-mêmes qui ferait sans aucun doute rougir ce grand Québécois que fut Félix Leclerc par sa poésie, son engagement et ses solidarités.

Comment pouvez-vous mettre sur le même pied la dictature du général Pinochet et le gouvernement du Nicaragua présidé par Daniel Ortega? Ce dernier s'est fait élire démocratiquement, en 1984, en présence d'observateurs internationaux. S'il y a eu des prisonniers politiques, il n'y a pas eu ces formes de massacres et de tortures dont le Chili de Pinochet et l'Argentine des généraux nous ont donné la si triste image.

Vous auriez intérêt à lire le témoignage de 80 théologiens d'un peu partout à travers le monde qui ont voulu dire ce qu'ils pensaient du Nicaragua et de sa révolution.

les molécules ne sont pas encore jointes!

Moi, je vous dit plutôt: Pourquoi les hommes ne font pas attention quand une femme ne prend pas de contraceptif? Les femmes ne sont pas stupides et, la plupart du temps, c'est d'un viol «légal» dont elles sont victimes. La loi est patriarcale, les résultats aussi!

Laissez les femmes choisir ma-

Cette lecture vous permettra sans nul doute de sortir du slogan facile: «Une dictature c'est une dictature».

Comment pouvez-vous suggérer sans le dire explicitement que Fidel est un minable du fait des relations qu'il entretient avec Noriega. Général des forces armées du Panama que vous déclarez «trafiquant de grand chemin»? N'est-ce pas tomber trop facilement dans ce simplisme du bon et du méchant et cet alignement systématique sur le point de vue d'un camp que vous dénoncez pourtant dans ce même article?

Comment enfin pouvez-vous mettre sur le même pied sandinistes et contras dans le trafic de la drogue? Vous savez tout aussi bien que moi que si des preuves ont été apportées de la participation des contras au trafic de la drogue, il n'en est pas de même quant à la participation du gouverne-

dame, ça permettra à la société d'évoluer et de se débarrasser de mentalités à la Reggie Chartrand, à la Western. Je ne comprends pas comment vous, une femme, vous vous laissez biaiser par des idées aussi farfelues, empreintes de chrétienté mal placée. ●

Christian Hébert  
Ste-Foy

#### Les pollueurs de naissance

◆ Depuis le début de l'été, je m'insurge contre les pollueurs de toute espèce. Levez la main, ceux et celles qui n'ont jamais laissé leurs bouteilles vides par terre, qui n'ont jamais vidé leur cendrier de voiture dans un stationnement, qui n'ont jamais pris les lacs pour des toilettes publiques et finalement qui n'ont jamais utilisé les forêts comme dépotoir ou comme un immense sac à ordures. Je suis tout de même presque certaine que peu de gens oseront lever les mains.

Je pense que nous sommes tous et toutes des pollueurs-nés, mais à qui la faute? C'est sûrement une question d'éducation. Il faudrait d'abord ré-éduquer les adultes, car ce sont eux qui finalement qui peuvent être de bons ou mauvais exemple pour les jeunes.

Pour ma part, je fais partie de la jeunesse et je me sens directement concernée par la détérioration de mon environnement. Je me mets en colère à chaque fois que je vois des personnes agir sans jugement et dans l'indifférence la plus totale. Bref, je suis contente que mes parents m'aient expliquée, petite, pourquoi il ne fallait pas prendre le trottoir pour un sac à ordures.

Céline Robichaud  
Québec

ment sandiniste à ce même trafic. N'est-ce pas là confondre trop facilement ce qui n'a pas à l'être, augmenter la désinformation en suscitant plus de confusion?

Nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir pour en arriver à une information internationale documentée, ouverte au monde, variée dans ses sources, indépendante dans ses analyses et plus que tout soucieuse du respect à accorder au sens que prennent les événements et les personnes dans l'histoire des peuples et dans celle des relations internationales. Les raccourcis simplistes ne peuvent que retarder la réalisation de ce grand objectif. Je crois que l'intelligence des Québécois et des Québécoises mérite beaucoup plus et beaucoup mieux.

Oscar Fortin  
25 ans au service de la coopération internationale  
Québec

# L'ÉCONOMIE

## Privatisation d'Air Canada

# Les actions s'envoleraient rapidement

♦ MONTREAL (PC) - Selon Ed Godin, qui préside le groupe d'employés d'Air Canada en faveur de la privatisation, 80 à 90 pour 100 des employés achèteraient des actions d'Air Canada.

La législation permettant l'émission d'actions a été adoptée récemment, recevant jeudi dernier l'approbation du Sénat et la sanction royale.

Le comité pour la privatisation a été fondé il y a quatre ans. Bien que

quatre des cinq syndicats représentant les 22.000 employés de la compagnie soient officiellement contre la privatisation, 7.500 sont membres de ce comité.

Les suppositions vont bon train sur l'accueil qui sera réservé à l'émission d'actions, qui doit approcher les \$300 millions.

Mais les effets à long terme seront considérables pour la compagnie, et la question pourrait même devenir un enjeu important lors des

élections fédérales prévues cet automne.

« Les employés achèteront des actions parce qu'ils ont la compagnie en haute estime », estime Godin.

Les observateurs, cependant, montrent plus de réserve.

La transaction transférera 45 pour 100 de la Société de la Couronne à des intérêts privés. Aucun investisseur ne peut acquérir plus de

10 pour 100 des actions.

Un prospectus préliminaire doit être publié bientôt, afin d'éviter tout conflit avec le déclenchement d'élections.

Le prospectus final doit être approuvé par les commissions de valeurs mobilières de toutes les provinces, ce qui peut prendre environ un mois.

On estime généralement qu'une importante émission d'actions d'Air

Canada, si elles sont vigoureuses sur le marché, serait une bonne chose pour les conservateurs juste avant les élections.

Michel Cyr, président du syndicat des machinistes, représentant 8.500 travailleurs, a déclaré lors d'une entrevue que son syndicat appuierait le NDP, qui veut annuler la transaction.

Le syndicat des pilotes, qui compte 1.800 membres, est le seul à la favoriser. Les pilotes, qui gagnent

des \$85.000 à \$90.000 par année, sont ceux qui ont le plus d'argent à investir. Les agents de bord, qui ne gagnent en moyenne que \$26.000 par année, ne peuvent se le permettre, a dit Val Udvarhelyi, président du syndicat.

M. Godin croit cependant qu'Air Canada offrira des prix avantageux à ses employés.

Air Canada domine présentement le marché canadien, avec 48,8 pour 100 des ventes de billets dans le premier trimestre de cette année. L'an dernier, la société de la Couronne a connu une augmentation de neuf pour 100 de ses revenus par rapport à ceux de 1986.

Selon Michael O'Brian, éditeur de « Aerospace Technology », les Canadiens seront portés à acheter des actions d'Air Canada parce que l'entreprise est connue et a une bonne réputation. « Les gens ne s'interrogent pas sur sa valeur, peu importe le coût des actions. Air Canada est une institution ».

## L'Institut canadien de l'amiante demande la collaboration des pays producteurs

♦ THETFORD MINES - Voué à la défense et à la promotion de l'industrie de l'amiante dans le monde, l'Institut canadien de l'amiante pourrait avoir bientôt un statut international s'il parvient à rallier à sa cause la participation des principaux autres pays producteurs.

par Fortunat MARCOUX

L'organisme canadien tente de convaincre la Russie, le Brésil, la Grèce, et le Zimbabwe de s'y joindre et ainsi de former un puissant lobby pour aider à redonner à l'industrie mondiale ses lettres de noblesse.

« Nous voulons susciter la collaboration des producteurs de d'autres pays et les convaincre de prendre leurs responsabilités », a déclaré, vendredi, au SOLEIL, le président exécutif de l'Institut, M. Claude Forget.

Actuellement, l'Institut canadien est seul pour livrer la dure bataille qui est celle de démontrer que l'amiante ne présente aucun danger pour la santé des travailleurs ou des consommateurs s'il est utilisé de façon sûre, et qu'il existe, particulièrement en milieu de travail, une technologie développée par l'industrie canadienne pour protéger la santé des ouvriers.

\$15 autres millions

L'Institut de l'amiante a dépensé \$33,5 millions depuis sa création en 1984. Ses trois partenaires, le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et l'industrie, vont y injecter, en

parts égales, \$15 autres millions pour lui permettre de poursuivre ses activités au-delà de 1989, soit jusqu'en 1993. « Jamais dans le passé, l'industrie n'a obtenu un tel appui de la part des gouvernements », a reconnu M. Jean Dupéré, président de la société en commandite LAB Chrysotile Inc. qui regroupe les trois producteurs de la région de Thetford, lors de l'annonce de ce nouveau financement, vendredi.

Tâche ardue d'information  
Jusqu'à présent, l'Institut a dépensé beaucoup d'argent et d'énergie dans sa bataille aux États-Unis contre l'Environmental Protection Agency qui veut bannir l'utilisation de l'amiante dans ce pays en raison de ses propriétés cancérigènes. La bataille n'est pas terminée.

L'Institut a contribué énormément à empêcher les 140 pays membres de l'Organisation internationale du travail, à Genève, en juin 1986, lors de la 72e conférence annuelle de l'organisme, d'adopter une résolution appuyant un interdit de l'amiante sur le marché. L'assemblée a opté plutôt pour une convention pronant un contrôle sévère de l'utilisation de l'amiante.

LE SOLEIL a appris que l'Institut canadien de l'amiante, en collaboration avec l'Organisation internationale du travail, organisera des séminaires d'informations en Turquie, en octobre, et en Thaïlande, en janvier, à l'intention de fonctionnaires gouvernementaux et de représentants des médias.

## Les financiers québécois boudent le milieu de la mode

♦ MONTREAL (d'après PC) - Les financiers québécois sont complètement absents de l'industrie de la mode canadienne et plus particulièrement du monde de la création et ils n'osent pas s'y aventurer parce qu'ils s'en méfient, surtout faute de connaissance du milieu.

Telle est l'opinion émise par M. Jean-Claude Poitras, l'un des plus célèbres designers de mode du Canada et fondateur de Poitras Design, une nouvelle boîte de création mise sur pied il y a à peine un an.

« On parle avec raison du dynamisme des jeunes entrepreneurs québécois. Toutefois, ce n'est sûrement pas le cas au niveau de la mode, un monde qui lui est encore étranger, un milieu qu'il ne prend pas au sérieux, surtout celui des créateurs », affirme M. Poitras.

Il reconnaît que les francophones ont fait récemment une certaine percée dans les secteurs de la distribution et de la vente au détail, mais qu'ils sont toujours totalement absents de celui de la création qui est à la base de tout et représente beaucoup de sous.

« Pourtant, dit Poitras, les créateurs sont surtout francophones - les plus pauvres, ajoute-t-il le sourire en coin - et on ne fait rien ici pour les aider financièrement tant au niveau des gouvernements que des institutions financières et des investisseurs privés ».

Il cite le cas récent du Japon qui a fait une entrée fracassante dans le monde de la mode au début des années 1980. Selon lui, cela n'a été possible que grâce au soutien inconditionnel du gouvernement japonais et à l'aide financière des investisseurs.

C'est la même chose en France où les créateurs de talent éprouvent moins de difficulté à cause de l'aide gouvernementale et du soutien des manufacturiers. « En France, les créateurs sont assurés d'une aide financière suffisante pour se faire connaître à travers le monde », dit-il. Ici, les gens sérieux ont une



Jean-Claude POITRAS

notion fautive de la mode et prennent ses créateurs pour des gens futiles alors qu'ailleurs la force des créateurs, c'est d'être appuyés considérablement par des groupes d'affaires puissants qui ne craignent pas d'investir.

Jean-Claude Poitras porte un jugement aussi sévère sur l'industrie canadienne du textile complètement axée sur la production de masse,

négligeant ainsi la création de tissus originaux.

« À un point tel, affirme-t-il, que je dois aller me ravitailler en Europe, principalement en France, en Italie et en Allemagne de l'Ouest pour trouver ma matière première. Je peux y acheter les quantités que je désire alors qu'ici on ne peut me vendre moins de 3.000 mètres, ce qui est beaucoup trop pour ma production personnelle ».

Poitras fait aussi remarquer que jamais les producteurs locaux ne le sollicitent, ce qu'il trouve tout à fait inacceptable.

Poitras design

Ces considérations n'empêchent pas Jean-Claude Poitras de travailler et d'aller de l'avant en particulier par la création de sa propre maison de design dont l'objectif principal est de prendre des distances vis-à-vis des fabricants et de pouvoir les alimenter selon ses goûts.

Si le monde de la mode est pris de panique face au libre-échange, Jean-Claude Poitras y voit un stimulant sans pareil. « Ils paniquent parce qu'ils font des choses sans intérêt que les Américains font mieux qu'eux. Moi, je crois à la compétition, surtout dans le secteur du haut de gamme », dit-il.

Poitras croit que les seuls qui survivront sont ceux qui travailleront avec les créateurs et qui feront des produits originaux dans les secteurs où les Américains ne sont pas présents.

### SEMINAIRE SUR LA FRANCHISE

- VOUS VOULEZ
  - Investir dans votre avenir
  - Rencontrer de nouveaux défis
  - Être votre propre patron

**NOUS AVONS CE QUE VOUS CHERCHEZ**

- ENEZ connaître comment UNIGLOBE est devenu LE RÉSEAU #1 DE L'INDUSTRIE DU VOYAGE.

DATE: Le mercredi 14 septembre 1988  
HEURE: 19h30  
LIEU: Auberge des Gouverneurs, Ste-Foy

RESERVEZ VOTRE PLACE auprès de Mme ESTHER PELCHAT en composant (418) 628-6211.  
(Nombre de places limité)

### OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

#### AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.  
Demande concernant les droits en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 1989 et au 1<sup>er</sup> janvier 1990

L'Office national de l'énergie (l'Office) tiendra une audience publique afin d'étudier une demande présentée par Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc. (« le demandeur ») le 7 juillet 1988, aux termes de la Partie IV de la Loi sur l'Office national de l'énergie, en vue d'obtenir, entre autres, des ordonnances concernant les droits que le demandeur peut percevoir pour le transport du gaz naturel à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1989 et du 1<sup>er</sup> janvier 1990.

L'Office a décidé de tenir une audience publique qui portera sur les questions de taux de rendement. Toutes les autres questions seront traitées par voie de mémoires. L'audience commencera le lundi 21 novembre 1988 à 13 heures, dans la salle d'audience de l'Office, au 473 rue Albert, Ottawa, Ontario. L'audience se terminera par les plaidoiries et les réponses relatives à toutes les questions. L'audience sera publique et aura pour but d'obtenir les témoignages et les opinions des parties intéressées à la demande.

Quiconque désire intervenir à l'audience doit déposer une intervention écrite auprès du secrétaire de l'Office et en signifier une copie au demandeur à l'adresse suivante:

Gazoduc Trans Québec & Maritimes Inc.  
870, boulevard de Massonville est  
Montreal (Québec)

Le demandeur fournira une copie de la demande à chaque intervenant.

Le délai de réception des interventions écrites prend fin le 9 septembre 1988. Le secrétaire publiera alors la liste des intervenants.

Quiconque désire ne faire que des commentaires sur la demande doit les envoyer par écrit au secrétaire de l'Office et en faire parvenir une copie au demandeur au plus tard le 14 octobre 1988.

Pour se procurer des renseignements, en anglais ou en français, relatifs à la procédure de cette audience RH-288 et à l'Ébauche des Règles de pratique et de procédure de l'ONE, dans sa version révisée du 21 avril 1987, qui résument toutes les audiences, il suffit d'écrire au secrétaire ou de téléphoner au Bureau du soutien à la réglementation de l'Office, au (613) 998-7204.

John S. Klenavic  
Secrétaire  
Office national de l'énergie  
473, rue Albert  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E5  
Téléphone: 900-7900  
Télex: 053-3791

## PORTEFEUILLE REA

MONTREAL (PC) - Voici les cours des compagnies inscrites au Régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse, le vendredi 19 août, comparés par la maison Lévesque, Beaubien Inc.

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission	Prix au 12-08-88	Prix au 19-08-88
Abcoust 85	150	\$ 7,00	\$ 2,10	\$ 2,12
ACDS Systèmes Graphique 87	100	\$ 2,00	\$ 0,90	\$ 0,91
Acier Leroux 86	100	\$ 5,00	\$ 2,05	\$ 2,10
Actived 83	150	\$ 2,00	\$ 1,00	\$ 1,10
ADS Associés 86	100	\$ 5,00	\$ 0,90	\$ 0,85
A.Lambert Inter 86	100	\$ 2,25	\$ 1,95	\$ 1,95
Alliment. Couche Tard 86	150	\$ 2,00	\$ 2,15	\$ 2,00
Alubec (Armuscour) 83	100	\$ 5,25	\$ 2,05	\$ 2,05
Amisco 86	150	\$ 2,00	\$ 0,65	\$ 0,65
Armpex 85	150	\$ 5,00	\$ 1,13	\$ 1,13
Artopex 85	100	\$ 4,50	\$ 0,80	\$ 0,80
Astral Bellevue 82	50	\$ 6,50	\$ 2,40	\$ 2,20
Atlantic Images et Son 86	100	\$ 4,50	\$ 3,20	\$ 3,20
Auberge des Gouverneurs 86	75	\$ 5,50	\$ 4,25	\$ 4,70
Avcorp 88	75	\$ 4,00	\$ 4,25	\$ 4,70
Banque d'Épargne 83	100	\$ 9,25	\$ 10,63	\$ 10,63
Banque Nationale 85	50	\$ 14,12	\$ 10,63	\$ 10,63
Banque Royale 83	50	\$ 20,00	\$ 32,50	\$ 33,75
Banque Royale 86	50	\$ 34,00	\$ 32,50	\$ 33,75
Bastien Inc. 87	100	\$ 4,00	\$ 1,10	\$ 1,00
Bestar 86	100	\$ 5,75	\$ 1,50	\$ 0,50
Biorex Groupe Conseil 87	75	\$ 1,50	\$ 0,50	\$ 0,50
Biotech 84	150	\$ 5,00	\$ 1,30	\$ 1,50
Bois Franc Royal 86	100	\$ 2,50	\$ 1,60	\$ 1,60
Bombardier B. 85	75	\$ 3,25	\$ 11,63	\$ 11,63
Bombardier B. 86	50	\$ 6,87	\$ 11,63	\$ 11,63
Bomem Inc. 87	100	\$ 1,25	\$ 1,95	\$ 1,90
Boutique San Francisco 85	150	\$ 4,75	\$ 2,65	\$ 2,50
Breuvages Cott 86	100	\$ 7,00	\$ 4,10	\$ 4,10
Billrite Nightingale 85	100	\$ 8,50	\$ 4,50	\$ 4,50
Cabano Expeditex 86	100	\$ 5,00	\$ 2,10	\$ 2,05
Cabano Expeditex 87	75	\$ 4,00	\$ 2,10	\$ 2,05
Cambior 86	75	\$ 10,00	\$ 14,63	\$ 15,25
Canam Manac A 84	100	\$ 3,17	\$ 7,38	\$ 7,13
Canam Manac A 86	50	\$ 15,50	\$ 7,38	\$ 7,13
Canco 84	150	\$ 5,00	\$ 14,13	\$ 14,13
Cascades 82	100	\$ 0,62	\$ 5,25	\$ 5,25
Cascades 84	150	\$ 2,34	\$ 5,25	\$ 5,25
Cascades 85	100	\$ 12,75	\$ 18,25	\$ 18,13
CB Pack 84	75	\$ 3,00	\$ 11,75	\$ 11,63
Ciment St-Laurent A 84 (2:1)	50	\$ 5,50	\$ 11,75	\$ 11,63
Ciment St-Laurent A 85 (2:1)	50	\$ 8,25	\$ 4,45	\$ 4,45
Circo Craft Inc. 84	150	\$ 1,50	\$ 0,40	\$ 0,35
Circuits Helix Inc. 83	100	\$ 4,50	\$ 0,66	\$ 0,67
CPFC Inc. 85	75	\$ 13,75	\$ 20,00	\$ 19,88
Comterm Inc. 83	50	\$ 8,37	\$ 14,75	\$ 14,50
Cons. Bathurst 85	50	\$ 5,00	\$ 1,35	\$ 1,15
Continental Pharma Cryosan A 85	150	\$ 5,00	\$ 1,30	\$ 1,15
Continental Pharma Cryosan B 85	50	\$ 13,68	\$ 14,25	\$ 14,63
Corp. Fin. Power 85	75	\$ 4,50	\$ 2,05	\$ 1,15
Corp. Météo Déployé 87	100	\$ 1,50	\$ 0,40	\$ 0,35
Corp. Réseau Computertime 86	50	\$ 6,50	\$ 4,65	\$ 4,60
Credit Indus. Desjardins 86	50	\$ 2,00	\$ 3,30	\$ 3,15
Datamark 85	75	\$ 2,25	\$ 0,42	\$ 0,35
Deragon Langlois 87	75	\$ 3,75	\$ 1,40	\$ 1,25
Diabrisive Int'l 87	75	\$ 5,00	\$ 2,40	\$ 2,00
Dismat 86	50	\$ 13,25	\$ 4,80	\$ 4,60
Domco Ltee	100	\$ 2,50	\$ 0,45	\$ 0,48
Domestic Inc. 86	50	\$ 23,40	\$ 12,63	\$ 12,50
Domtar Inc. 85	100	\$ 10,38	\$ 13,50	\$ 13,75
Donohue Inc. 83	50	\$ 17,38	\$ 13,50	\$ 13,75
Donohue Inc. 85	100	\$ 5,00	\$ 2,15	\$ 2,25
Dorel Industries	100	\$ 5,00	\$ 2,15	\$ 2,25

LES INDICES REA DE RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE		DATE	GÉNÉRAL	MANUFACTURIER	SERVICES
		12-08	1271,86	1349,91	1218,96
		19-08	1267,62	1341,69	1217,48
Dufresnoy Inc. 82	100	\$ 0,60	\$ 0,40	\$ 0,35	
ECV 85	100	\$ 0,07	\$ 0,53	\$ 0,47	
Entreprises Harco 84	150	\$ 7,00	\$ 3,75	\$ 3,65	
Entreprises Premier	75	\$ 7,00	\$ 3,60	\$ 3,71	
Entreprises Repap 86	50	\$ 12,50	\$ 11,75	\$ 11,13	
Equipements Denis 85	150	\$ 2,50	\$ 2,10	\$ 1,80	
Equipements Denis 87	75	\$ 4,50	\$ 2,10	\$ 1,80	
Espalau Inc. (ord.) 86	100	\$ 3,00	\$ 3,55	\$ 3,55	
Espalau Inc. (pr. conv.) 86	100	\$ 12,00	\$ 13,50	\$ 13,50	
Exploration Aggrumit 85	150	\$ 1,50	\$ 1,00	\$ 1,20	
Exploration Bronor 85	100	\$ 0,88	\$ 0,08	\$ 0,07	
FCA International 84	100	\$ 9,00	\$ 8,75	\$ 8,50	
Fiducie du Québec 87	50	\$ 7,00	\$ 4,05	\$ 3,90	
Fiducie Guardian ord. 83	100	\$ 6,25	\$ 3,20	\$ 3,30	
Fiducie Guardian ord. 87	50	\$ 5,53	\$ 3,20	\$ 3,30	
Fiducie Guardian priv. A 83	100	\$ 6,00	\$ 7,00	\$ 7,00	
Fiducie Guardian priv. B 84	150	\$ 10,00	\$ 8,50	\$ 8,50	
Foretek International Inc. 87	100	\$ 2,50	\$ 0,90	\$ 0,80	
Foretec 86	100	\$ 2,00	\$ 1,80	\$ 1,75	
Goodfellow 84	75	\$ 4,00	\$ 2,75	\$ 2,65	
Geoffroy Leclerc 86	75	\$ 6,00	\$ 2,00	\$ 1,90	
Goldex Mines Ltd. 87	100	\$ 7,75	\$ 2,25	\$ 2,28	
Goodfellow 84	150	\$ 5,00	\$ 3,65	\$ 3,65	
Groupe Algo 86	50	\$ 8,25	\$ 4,50	\$ 4,40	
Groupe Bocenor BF 87	100	\$ 4,00	\$ 2,00	\$ 1,85	
Groupe Cantrex 86	75	\$ 4,00	\$ 3,70	\$ 3,50	
Groupe CGI 86	75	\$ 6,50	\$ 1,40	\$ 1,40	
Groupe Champlain 86	75	\$ 8,00	\$ 1,25	\$ 1,25	
Groupe DMR Inc. 86	75	\$ 8,00	\$ 3,50	\$ 3,40	
Grp. Esquadron Peterbor 86	100	\$ 3,00	\$ 0,90	\$ 0,90	
Groupe Goyette Inc. 87	100	\$ 3,00	\$ 2,05	\$ 1,90	
Groupe Immobilière Grilli 86	100	\$ 9,00	\$ 5,50	\$ 5,25	
Gr. Jean Coutil Inc. 86	100	\$ 3,00	\$ 1,50	\$ 1,50	
Groupe Kaufel 86	150	\$ 2,00	\$ 10,50	\$ 10,75	
Groupe Kaufel 86	75	\$ 6,25	\$ 9,75	\$ 9,50	
Groupe Lacroix 85	150	\$ 3,50	\$ 1,00	\$ 1,15	
Groupe La Laurentienne 85	50	\$ 10,00	\$ 7,75	\$ 7,87	
Groupe La Laurentienne 86	50	\$ 14,00	\$ 7,75	\$ 7,87	
Groupe Macy Inc. 87	100	\$ 5,00	\$ 2,10	\$ 2,05	
Groupe Pétrolier Olico 86	100	\$ 4,50	\$ 3,65	\$ 3,75	
Groupe Plastique Moderne 86	75	\$ 4,00	\$ 2,50	\$ 2,50	
Groupe San Mobil 87	100	\$ 2,00	\$ 0,90	\$ 0,90	
Groupe Sanivan 85	100	\$ 5,00	\$ 2,00	\$ 2,20	
Groupe SNC 86	50	\$ 13,00	\$ 7,00	\$ 7,00	
Groupe Totech 85	75	\$ 4,75	\$ 2,85	\$ 2,80	
Groupe Totech 86	100	\$ 6,50	\$ 1,60	\$ 1,60	
Groupe Transat AT 87	100	\$ 3,00	\$ 2,15	\$ 2,10	
Gr Transcontinental GTC 84	100	\$ 4,37	\$ 4,60	\$ 4,40	
Gr Transcontinental GTC 86	75	\$ 12,87	\$ 7,13	\$ 7,13	
Groupe Val Royal Inc. 86	75	\$ 7,75	\$ 11,25	\$ 11,75	
Groupe Videotron 85	50	\$ 17,00	\$ 11,25		

# OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à: Lise GIGUÈRE, Journal LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Tél.: 647-3489.

## CINÉMA

**CANARDIERE** (Galeries Canadière, 661-8575). La grenouille et la baleine (4) 19h15, 21h15. G. Prix d'entrée: \$6.50; \$5.50 pour les 14-17 ans sauf le ven. sam. après 18h; \$3.50 moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus.

**CINEPLEX CHAREST** (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745) Cinéma 1: L'enjeu de la mort (5) (v. française de The Dead Pool) 12h45, 14h45, 16h50, 19h, 21h10. 14 ans. Cinéma 2: Die Hard (4) v.o.a. 13h15, 16h10, 19h05, 21h45, 14 ans. Cinéma 3: Poussière d'ange (-) 12h40, 14h50, 16h55, 19h20, 21h25. G. Cinéma 4: Blue Jean Cop (5) (v. française de Shakedown) 12h20, 14h30, 16h35, 19h20, 14 ans. Midnight Run (4) v.o.a. 21h30. G. Cinéma 5: Les aventures de Chatran (4) 13h, 15h10, 17h, 19h, 21h. G. Cinéma 6: La belle et le vétérinaire (3) (v.f. de Bull Durham) 12h20, 14h40, 17h, 19h30, 21h50, 14 ans. Cinéma 7: Le grand bleu (4) 13h30, 16h25, 19h25, 21h50. G. Cinéma 8: Petit bonhomme (4) (version française de Big). Dolby. 12h15,

14h30, 16h45, 19h15, 21h30. G. Prix d'entrée: \$6.50; \$5.50 étudiants 14-17 sauf ven. sam. après 18h; \$3.50 âge d'or et enfants moins de 14 ans. N.B.: Il est possible de se procurer ses billets à l'avance, la journée même de la représentation à laquelle vous désirez assister.

**CLAP** (2360 Chemin Sainte-Foy, 653-3750). Milagro (v.f.) (4) 12h30, 17h. G. L'insoutenable légèreté de l'être (3) 13h, 14 ans. Noces en Galilée (3) 14h45, 19h15. G. La passion Béatrice (3) 16h15, 21h, 14 ans. Sammy et Rosie s'envoient en l'air (3) 19h, 14 ans. Vibes (-) 21h30. G. Prix d'entrée: \$4; \$3 pour les 50 ans et plus et les moins de 14 ans.

**GALERIES DE LA CAPITALE** (5401 des Galeries, 628-2455). Salle 1: Mission sauvetage (6) (v.f. de Rescue) 13h, 15h10, 17h10, 19h20, 21h30. G. Salle 2: Qui veut la peau de Roger Rabbit? (3) (version française de Who Framed Roger Rabbit?) 12h30, 14h40, 16h50, 19h, 21h20. G. Salle 3: Bambi (3) 12h30, 17h. G. Crocodile Dundee no 2 (5) v. française. 14h30, 18h30, 21h. G. Salle 4: Présidio - Base militaire San Francisco (5) 12h45, 14h50, 17h, 19h15, 21h30. G. Prix d'entrée: \$5; \$3.50 enfants; \$3. âge d'or.

**LIDO** (Lévis 837-0234). Salle 1: Le grand bleu (4) 19h30, 21h30, 14 ans. Salle 2: L'enjeu de la mort (5) (v.f. de The Dead Pool) 19h30, 21h30, 14 ans. Prix d'entrée: \$5; \$3.50 pour les 14-18 ans. \$2 pour les moins de 13 ans et l'âge d'or.

**MIDI-MINUIT** (252 rue Saint-Joseph est, 522-2828) Minouche l'insatiable (-) 12h05, 14h50, 17h35, 20h20. Le volier des passions (-) 13h15, 16h, 18h45, 21h30, 18 ans. Prix d'entrée: \$5.50.

**PARIS** (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Rambo 3 - (5) 13h40, 17h30, 21h25. Double détente (4) 15h40, 19h30, 14 ans. Salle 2: La grenouille et la baleine (4) 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15. G. Salle 3: Poltergeist 3 (5) v.f. 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, 14 ans. Prix d'entrée: \$6.50; \$5.50 pour les 14-17 ans sauf le ven. sam. après 18h; \$3.50 âge d'or moins de 14 ans pour chaque salle.

**PLACE QUÉBEC** (525-4524). Salle 1: Willow (4) v. française. 18h30, 21h10. G. Salle 2: Cocktail (5) 19h15, 21h25. G. \* Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Prix d'entrée: \$5; \$3.50 enfants; \$3. enfants.

**SAINTE-FOY** (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Nightmare on Elm Street no 4 (-) 19h10, 21h15, 14 ans. Salle 2: Tucker (3) 18h30, 21h. G. \* Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Salle 3: Le Blob (5) 19h25, 21h30, 14 ans. \* Les laissez-passer ne sont pas acceptés. Prix d'entrée: \$5; \$3.50 enfants; \$3. âge d'or.

**CINÉ-PARC BEAUPORT** (667-5362). Ouverture des guichets à 19h30. Projection au cré-

puscule. Ecran no 1: Le grand bleu (4) Coeur circuit no 2 (5) G. Ecran no 2: Crocodile Dundee no 2 (5) Classe vacances (5) G. Ecran no 3: L'enjeu de la mort (5) (v. française de The Dead Pool) Belgique (5) G. Ecran no 4: Le Blob (5) Le Provi-seur (5) (The Principal) 14 ans. Prix d'entrée: \$5.50; \$5 pour les 14-17 ans; \$3.50 pour l'âge d'or; \$1 pour les 13 ans et moins.

**CINÉ-PARC DE LA COLLINE** (831-0778). Ouverture des guichets à 19h30. Projection au crépuscule. Ecran no 1: Qui veut la peau de Roger Rabbit? (3) Randonnée pour un tueur (4) 14 ans. Ecran no 2: Le Blob (5) Le Provi-seur (5) (The Principal) 14 ans. Prix d'entrée: \$5.50; \$5 pour les 14-17 ans; \$3.50 pour l'âge d'or; \$1 pour les 13 ans et moins.

**VIDÉOTHÉÂTRE**. Bibliothèque Gabrielle-Roy, 350 rue Saint-Joseph est. Rens: 529-0924. Ce soir 19h: Sur les scènes de l'orient.

**BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-ALBERT**, 5 rue des Ormes. Rens: 623-7996. Aug. 13h: Sucre noir. Pour les enfants: A 13h: Boule et Bill.

**BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-ANDRÉ**, 500 boul. Bastien. Rens: 843-3263. Aug. 13h30: Le capitaine.

**BIBLIOTHÈQUE SUCCURSALE SAINT-CHARLES**, 400, 4e avenue. Rens: 691-6358. Aug. 14h: Le héros du journal de Tintin.

## MUSIQUE

**LES PETITS CHANTEURS DE NANTES** (Bretagne). Chœur de 36 garçons et jeunes gens. Ce soir 20h: Église Saint-Charles de Limo-lou. Entrée libre.

## SPECTACLE

**CHEAP TRICK** pour la première fois à Québec avec en première partie Luba. Ce soir Agora du Vieux Port. Prix d'entrée: \$15.50.

**Bars**  
- Le duo Jacques Faucher, jazz traditionnel aux sons modernes. Lun au mer. 20h30 et jeu. au sam. 21h. Le Caucus du Hilton International.  
- L'Ensemble du Louis Joliet, sous la direction de Benoit Beaudet, tous les jours 14h et 20h pendant la croisière. Réservation: 692-1159.  
- Duo Jazz avec Bruno Dumont au saxophone. Ce soir 22h. Jules et Jim. 1060 rue Cartier.  
- Duo Sylvain Provost et Normand Lachapelle, guitare et piano. Compositions et standards. Lun. au mer. 22h15. Café bar l'Emprise de l'hôtel Clarendon, 57 rue Sainte-Anne.

## A SURVEILLER

### Campagne de levée de fond

La Fondation du Centre hospitalier Courchesne annonce le début de sa campagne de levée de fond qui commence aujourd'hui pour se terminer le 2 septembre. On peut faire un don dans l'une des Caisses populaires de la Haute-Ville de Québec, dont voici la liste:  
- Caisse Populaire de Québec, 550 rue Saint-Jean.  
- Caisse Populaire Notre-Dame de Québec, 19 rue des Jardins.  
- Caisse Populaire Saint-Vincent de Paul, 714 rue Saint-Jean.  
- Caisse Populaire Notre-Dame du Chemin, 900 ave des Érables.  
- Caisse Populaire des Fonctionnaires, 1060 Conroy.  
- Caisse Populaire St-Dominique, 1165 Bourlamarque.  
- Comptoir St-Coeur de Marie, 1101, rue Scott.  
- Caisse Populaire Belvédère, 999 Murray.  
- Caisse Populaire St-Sacrement, 1351 chemin Sainte-Foy.

### Inscription

L'éducation des adultes des commissions scolaires Beauport, Chutes-Montmorency et côte de Beauport offre un cours de «Révision du français écrit» les lundis soirs à la Polyvalente Samuel de Champlain. Coût: \$33. Inscription: Aujourd'hui, demain et les 29 et 30 août de 15h à 20h. Rens: 666-4670 le matin.

**Centre-Femmes d'Aujourd'hui** propose une série de cours ou d'ateliers. En voici la liste: Cours de connaissance de soi (6 rencontres de 2 heures) avec Irène Blouin, à compter du 12 septembre 13h. Coût: \$10; Cours «Artisan de mon bonheur» (7 rencontres de 2 heures) avec Huguette Masse-Marquis à compter du 12 septembre 19h. Coût: \$10; Cours «Auto-santé et Épanouissement personnel» (8 rencontres de 3 heures) avec Margot Blain à compter du 13 septembre 13h. Coût: \$10; Ateliers «Femmes et adolescents» (4 rencontres) avec Huguette Masse-Marquis à compter du 13 septembre 13h. Coût: \$10. Rens: 683-2548.

Le Centre d'Epanouissement Psycho-Corporel propose une session intensive en réflexologie, du 22 au 26 août, avec Madeleine Turgeon, N.D., naturopathe et réflexologue. La réflexologie est la science et l'art du massage des points réflexes des organes du corps. Rens: 687-1165.

Le Centre de Raja-Yoga organise une fin de réflexion et de méditation du 3 au 5 septembre au Chalet Montmorency de St-Ferréol-Les-Neiges, au pied du Mont Ste-Anne. Coût: \$70. Réser-

vation nécessaire avant le 26 août au Centre Raja-Yoga, 1405 boul. Saint-Cyrille Ouest. Tel: 682-0203.

- L'Escadron (630) Montmorency, Corps de cadets, Aviation Royale du Canada prendra les inscriptions les 6-13-20 et 27 septembre de 18h30 à 20h30 à l'École secondaire La Courville. Cette activité s'adresse aux garçons de 12 à 18 ans. Rens: Raymond Emond au 661-6341 ou 663-1592 (mardi soir) ou Michel Audy au 661-3484.

- Les Grands Explorateurs offrent 6 films-conférences pour leur saison 88-89: «Sahara plein sud»; «Sur la trace des Tziganes»; «Mexique, entre le Rio grande et la Sierra Madre»; «Les Îles Grecques à la voile»; «Canada sauvage, des Rocheuses au Pacifique» et «U.R.S.S., de Leningrad à la Sibérie». Des matinées étudiantes sont actuellement disponibles. Elle sont particulièrement offertes aux étudiants de l'élémentaire et du secondaire. On peut s'inscrire pour une seule conférence au coût de \$3, ou encore pour les 6 en payant \$16. Il faut avoir une classe de 15 élèves et plus. A ce moment les professeurs recevront leurs billets gratuitement. Rens: Nicole Caron au 654-4744.

- ORIAN (organisme de recherche indépendante en astrologie naturelle) offre des cours qui commenceront en septembre. Pour en savoir plus, une soirée d'information aura lieu le 29 août à 19h30 au CGEP au local 1130. Rens: 623-4454.

- Cours de «couture» et cours de «coupe à plat» au Centre Mgr Bouffard, 680 Ste-Thérèse. Inscription: samedi (27 août) de 9h à 12h; lundi (30 août) de 19h à 21h et les 7 et 8 septembre de 16h à 20h. Aussi possibilité de s'inscrire à des cours de «couture de base» au Centre des loisirs Montcalm, 265 St-Cyrille ouest, les 7 et 8 septembre de 19h à 20h30. Rens: 681-7598.

- L'Association des Familles Monoparentales de Saint-Romuald propose de nombreuses activités pour l'automne. Entre autres, on y offrira des cours tels «Relations parents-adolescents»; «Ces hommes et ces femmes qui aiment trop»; «Cuisine rapide, économique et nourrissante»; «Prendre soin de soi» et «Tabac Stop». Une réunion aura lieu le 7 septembre à 19h30 au 2129 chemin du Fleuve. Rens: 839-1869.

### Bénévoles

Le Centre Femmes d'Aujourd'hui qui est une maison d'accueil pour femmes en difficulté aurait besoin de bénévoles. Un cours de formation sera dispensé en septembre. Rens: 683-2548.

## CE SOIR À LA TÉLÉ

### LES CHOIX DU SOLEIL par Ghislaine RHEAULT

**19h00-R.-Q.**  
«La vie de famille»... si on aime le cinéaste Jacques Doillon.

**19h30-R.-C.**  
Festival Monroe: «Certains l'aiment chaud» une comédie loufoque qui re-re-repasse à la télé.

**22h00-CTV**  
«King of the Olympics». Deuxième épisode de la vie de Avery Brundage.

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2) CÂBLE 13 CFAP (TQS)	Garden-party		La maison Deschênes	Cinéma Quatre Saisons: PAIN ET CHOCOLAT (3)				Grand Journal	Premières ce soir	Garden-party (reprise)		Sports Plus	PARADIS POUR TOUS (4)
3) CÂBLE 14 WCAX (CBS)	The News		CBS News with Dan Rather	Hollywood Squares	Newhart	The Cavanaughs	Kate & Allie	Designing Women	Magnum, P.I.		The News	WKRP in Cincinnati	Hunter
4) CÂBLE 7 CFQM (Pathonic)	Le Monde	Un été de bonne humeur		Québec à la carte	Crimes en solde		Les héritiers du rêve		Un bon programme		Les nouvelles TVA	Les sports	VAGUE DE CHALEUR (4)
5) CÂBLE 3 CKMI (Ind.)	NewsWatch		Bodytalk	Danger Bay	Newhart	Degrassi Junior High	Kate & Allie	Designing Women	The National	The Journal (22h22)	NewsWatch	Three's Company	
5) CÂBLE 15 WPTZ (NBC)	News 5	NBC News	Family Ties	Cheers	Alf	The Hogan Family	NBC Monday Night at the Movies: DRESS GRAY (dernière)				News 5 Nightside	The Tonight Show	
10) CÂBLE 10 CFTM (TVA)	Ici Montréal	Un été de bonne humeur		Québec à la carte	Crimes en solde		Les héritiers du rêve		Un bon programme		Les nouvelles TVA	Ici Montréal/Sports	Ciné-Lune: EL CONDOR (5)
11) CÂBLE 6 CBVT (R.-C.)	Québec ce soir	Vu de la terrasse		Festival Marilynn: CERTAINS L'AIMENT CHAUD (3)			Le téléjournal Le point (22h25)		Le supplément	Erreur sur le bébé (2e de 4)			
12) CÂBLE 12 CFCF (CTV)	Pulse		Entertainment Tonight	Live It Up	MacGyver		Jake and the Fatman		CTV Mini Series KING OF THE OLYMPICS (2e)		CTV National News	Pulse (23h21)	Friday the 13th
15) CÂBLE 8 CIVQ (R.-Q.)	Passé-Partout	5 pour 1		Cinéma: LA VIE DE FAMILLE (3)			Beau et chaud		Mensonge par omission		Les sorciers de la vie		
22) CÂBLE 17 WQVY (ABC)	Newscenter 22	ABC World News Tonight	Wheel of Fortune	A Current Affair		ABC's Pre-Season Football les Bears de Chicago rencontrent les Cowboys de Dallas					Newscenter 22	ABC News Nightline	TO LIVE AND DIE IN L.A.
57) CÂBLE 16 WCFF (PBS)	Degrassi Junior High	The Nightly Business Report	The MacNeil/Lehrer Newshour	Wild America	Bodywatch	Evening at Pops			Shoulder to Shoulder A Tribute to Bing Crosby		Best of your Show of Shows	The MacNeil/Lehrer Newshour	
99) CÂBLE 27 TVFQ (TF)	Kazcad	Des chiffres et des lettres	Panique sur le 15		Sacré soirée				Montagne	Le Journal	Radio France internationale		
9) CÂBLE 9 Videotron	Aucune émission n'est présentée en soirée												

Appréciation des films: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable

# FLEURIR LA MUSIQUE

## VASTE EXPOSITION FLORALE

### du 18 au 28 août 1988, aux Galeries de la Capitale

Avec une contribution de \$5,00 à l'OSQ obtenez:  
• un passeport de coupons-rabais d'une valeur de plus de 50 \$;  
• une chance de gagner un gros lot d'une valeur de plus de 15 000 \$ en prix  
• l'accès à l'exposition florale.

Avec la participation de:  
Carole Fernet et associés Inc.  
Centre Jardin Hamel Inc.  
Créations Paysages Genest  
Decorterre Inc.  
Entreprises J. Dumais Inc.  
Le Regard Vert Inc.

Les Centres Jardins Paradis  
Les Pelouses Boulet Inc.  
Motoculture Moderne Inc.  
Planiflor Inc.  
Roux Paysagiste Inc.  
Teronet Paysagiste Inc.  
Ville de Québec



## PARTICIPEZ AU TIRAGE D'UN GROS LOT D'UNE VALEUR DE 15 000 \$

- A GAGNER**
- 5 radios baladeurs La Clef de Sol
  - 1 téléviseur couleur Turgeon & Jobin
  - 2 billets d'avion Québec-Singapour aller/retour sur un vol Air Canada
  - 1 peinture de l'artiste Guy Têtu
  - 4 bons d'achat de 50 \$ chez Boiteau Luminaire
  - 1 poêle barbecue Tôle Gauthier
  - 1 ensemble patio Caisse populaire Québec-Est
  - 1 fin de semaine pour 2 personnes à l'hôtel Méridien de Montréal
  - + 2 laissez-passer au brunch de l'hôtel le dimanche matin
  - 2 abonnements pour 6 concerts de l'OSQ série Desjardins + 1 repas de 100 \$ pour 2 personnes lors du premier concert au restaurant Le Café de la Paix
  - 2 billets d'avion Québec-Miami Agence de voyage Duval & Laviguerre et Fantasia
  - Location automobile d'un mois, assurance comprise Location Ben Dorval
  - 2 billets de saison des Nordiques de Québec
  - 1 système de son au laser Rotac Electronique Inc.
  - lunette de soleil Optique Laurentienne
  - 2 chandails Simons
  - 1 bon d'achat de 100 \$ Fleuriste de la Capitale
  - 1 bon d'achat de 125 \$ Salon de Coiffure La Baie
  - 1 bon d'achat de 125 \$ Studio de Photo La Baie
  - 1 chandail Bovey
  - 1 bon d'achat de 50 \$ Pavane Chaussures
  - 1 téléviseur Woolco
- Collaborateurs de biens et services**
- A & W, Frits, Centre Japonais de la Photo, Dans un Jardin, Comptoir du Colonel, Ashton, Salon de coiffure La Baie, Humeur Boutique, Zabé Jeans, Planthèque, Panavideo Inc., la Ville de Québec, Texel, Les Constructions du St-Laurent Ltée et Béton Orléans Inc., Meubles Sobos, Sorellex, Les Pelouses Bournet Inc., Le Carnaval de Québec, Les Galeries de la Capitale, Plan-Design Inc., Mirabau, La Commission des Champs de Bataille, Graphème Communication Design.
- P. E. Poitras, Arco Impression, Délicatessen Nourcy Inc., Bruit Bleu Sonorisation Inc., Eugen Kedl, Bell Cellulaire, Les vins Gauthier par Tommy Nitto, Couvre-plancher du Château Inc., Microflex, Trans Ad, Le Port de Québec.**
- Commanditaires du Gros Lot**
- La Clef de Sol, Turgeon & Jobin, Air Canada, Guy Têtu, Boiteau Luminaire, Tôle Gauthier, Caisse populaire Québec-Est, Hôtel Méridien, Le Café de la Paix, Agence de voyage Duval & Laviguerre et Fantasia, Location Ben Dorval, Nordiques de Québec, Rotac Electronique Inc., Optique Laurentienne, Simons, Fleuriste de la Capitale, Salon de Coiffure La Baie, Studio de Photo La Baie, Bovey, Pavane Chaussures, Woolco.

LES ARTS ET SPECTACLES

Ballet national du Canada Reid Anderson à la direction artistique dès janvier 1990

TORONTO (PC) - L'ancien danseur étoile Reid Anderson, qui depuis janvier cherchait à rejoindre le Ballet national du Canada, a finalement été nommé directeur artistique de cette compagnie.



Reid ANDERSON

Les membres de la troupe et des spécialistes du milieu ont grandement applaudi Anderson vendredi quand la nouvelle a été annoncée au cours d'une conférence de presse.

En fait, l'ancien danseur, âgé de 39 ans, qui est actuellement directeur artistique du Ballet de la Colombie-Britannique, n'entrera pas en fonction avant le 1er janvier 1990, si naturellement il y entente entre les deux parties.

Le Ballet national a pris en considération une soixantaine de candidatures et a consulté une trentaine de conseillers avant de choisir son nouveau directeur.

Anderson devrait combler le poste laissé vacant par les direc-

trices adjointes Valerie Wilder et Lynn Wallis qui ont annoncé l'an dernier leur départ en décembre 1989.

La présidente de la troupe, Mme Judith Cohen, a indiqué que les administrateurs et l'exécutif de la compagnie avaient à l'unanimité approuvé le choix de M. Anderson.

Les anglophones découvriront Rabelais grâce à Antonine Maillet

CARAQUET (PC) - Elle écrit, elle écrit sans arrêt, Antonine Maillet, pour trouver un exutoire à son urgence intérieure.

L'écrivaine était de passage à Caraque récemment pour le lancement officiel de la campagne de financement du Théâtre populaire d'Acadie.

Elle travaille actuellement à une traduction de Richard III, de Shakespeare, une commande d'André Brassard, du Centre national des Arts d'Ottawa, et s'affaire du même coup à traduire en anglais son auteur de prédilection, Rabelais.

Moi, je n'avais jamais osé ni pris le risque de traduire Shakespeare et c'est une première autant pour moi que pour André Brassard. Alors on a mis nos deux peurs ensemble et on s'est dit que puisque nous le respectons tellement, on devait le faire», a confié l'écrivaine.

Ce « gros défi », Antonine Maillet s'est tout d'abord demandé pourquoi elle l'avait relevé. Peu après,

dit-elle, elle s'est demandé pourquoi elle ne l'avait pas fait plus tôt.

C'est un exercice pour un auteur et je crois que tous les écrivains devraient passer par là, car ça nous force à découvrir la structure du drame et à trouver des équivalences. Et, comme Rabelais et Shakespeare sont presque contemporains, l'un m'aide à traduire l'autre.

En octobre, Antonine Maillet se penchera sur un nouveau roman mais elle refuse d'en parler car elle craint d'avoir affaire à du réchauffé lorsque viendra le moment d'écrire.

Antonine Maillet est encore toute naïve, cette condition essentielle au travail d'écrivain, selon elle. Elle croit qu'un artiste doit agir un peu comme un enfant qui découvre tout pour la première fois, même s'il sait déjà.

Avec le Goncourt, il y a le danger que vous soyez blasé, « professionnalisé » un peu. Le Goncourt, ça nous fait craindre de ne jamais être à la hauteur. On trouve ça difficile,

ça dure un an, deux ans, et puis on retombe sur ses pattes.

Elle était loin de penser qu'un jour on la payerait pour écrire.

« Je rêvais d'en faire un métier mais je n'avais pas la naïveté de penser que je le ferais. Je me suis dit — je vais enseigner pour gagner ma vie et payer les éditeurs pour qu'ils publient mes livres. Maintenant, je vis de mon écriture et j'enseigne pour le plaisir », raconte-t-elle.

« Je suis une femme heureuse mais ça ne veut pas dire que je n'ai pas mes problèmes. J'ai cependant un très beau métier et de bons amis. Et puis, j'ai choisi cette vie. Je n'ai pas choisi d'écrire pour devenir Antonine Maillet. J'ai choisi d'écrire parce que j'aime ça. »

C'est une urgence intérieure, l'angoisse de savoir qu'on a peut-être raté son coup. A chaque roman, je me dis que c'est la plus belle chose et puis, quelques mois après, j'attends le prochain », conclut Antonine Maillet.



Antonine MAILLET

L'écrivain français Jean-Paul Aron succombe au sida

PARIS (AFP) - L'écrivain et philosophe français Jean-Paul Aron, seule personnalité française à avoir admis publiquement être atteint du sida, vient de mourir à Paris à l'âge de 61 ans.

Le décès de l'écrivain, qui avait été hospitalisé à l'hôpital Claude Bernard à Paris, a été annoncé hier de source hospitalière sans autre précision « à la demande de la famille ».

Jean-Paul Aron, une des figures les plus originales de l'intelligentsia française, dandy baudelairien, volontiers cynique et contempteur de sa propre caste, avait révélé, en octobre 1987, dans un entretien publié par l'hebdomadaire le Nouvel Observateur, qu'il était atteint du sida, avec qui avait constitué une première en France.



Jean-Paul ARON

L'écrivain et philosophe avait indiqué avoir senti les premières atteintes du mal en décembre 1985. « Je n'aurais pour rien au monde parlé publiquement de mon homosexualité. Il a fallu la maladie pour susciter la spontanéité de mon discours », confessait-il dans cette interview.

Né le 27 mai 1927 à Strasbourg (Bas-Rhin - est de la France), fils et frère de médecins, neveu du philosophe et sociologue Raymond Aron, décédé en 1983, Jean-Paul Aron, licencié en sciences et agrégé de philosophie, brillant chercheur en sociologie, avait entamé en 1962, à l'âge de 37 ans, une carrière d'écrivain en publiant son premier roman La retenue.

Animateur d'émissions radiophoniques, collaborateur de plusieurs organes de presse, auteur de pièces de théâtre, Jean-Paul Aron a été pendant 5 ans, jusqu'en mai dernier, président du Conseil scientifique de la Bibliothèque Nationale.

Homme de gauche (il a été conseiller technique au cabinet du ministre socialiste de la culture Jack Lang en 1981), libertin et philosophe dans l'esprit du XVIIe siècle,

volontiers provocateur, il publie en 1984 Les Modernes où il s'attaque au phénomène des modes qui, selon lui, paralyse la vie intellectuelle française. Le livre provoque fureur et consternation parmi les maîtres à penser parisiens, mais lui vaut l'année suivante un prix littéraire, le Prix Cazes.

Le rire...

ironique sarcastique spirituel communicatif aux éclats aux larmes

Les visages du rire... dans notre édition de samedi.

Les services douaniers ne peuvent saisir les enregistrements pirates

OTTAWA (PC) - Les services douaniers encouragent les gens à importer illégalement des disques, des cassettes et des disques compacts pirates au Canada,

maintient M. Brian Robertson, président de l'Association canadienne de l'industrie du disque.

Chaque année, a précisé M. Robertson au cours d'une interview,

des enregistrements pirates valant environ \$30 millions traversent la frontière et la nouvelle loi fédérale sur le droit d'auteur ne vise aucunement à mettre fin à ce trafic.

Quelqu'un peut écrire « enregistrements illégaux » sur un paquet de disques et n'aura aucune difficulté à la frontière, pourvu qu'il paie les tarifs, affirme M. Robertson.

La loi sur le copyright est entrée en vigueur en juin. Elle prévoit des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 10 ans et des amendes pouvant atteindre \$1 million. Mais elle ne charge pas les douaniers ou la police de faire respecter cette loi. Seule la personne légale détenant le droit d'auteur, soit l'interprète chanteur ou la compagnie d'enregistrement authentique, ont le droit d'initier une poursuite en justice con-

tre l'auteur d'un produit pirate.

Quand un cargaison suspecte arrive à la frontière, les douaniers n'ont aucune autorité juridique leur permettant de saisir ces biens ou même d'exiger une preuve de l'authenticité des enregistrements.

Dossier lent

Il faudra une autre loi pour leur donner cette autorité et le gouvernement devrait répondre à ce besoin dans la deuxième phase de la réforme de la législation sur le copyright prévue pour l'automne.

M. Robertson a déjà discuté du problème avec des hauts fonctionnaires des services douaniers et des communications. Il ne prévoyait pas une intervention rapide car, selon lui, les esprits sont bien plus préoccupés par l'imminence d'une élection générale.

EN BREF... Décès du peintre Basquiat - NEW YORK (AFP) - Le peintre d'origine haïtienne Jean Michel Basquiat est mort la semaine dernière à New York à l'âge de 27 ans, a-t-on appris samedi. Né à Brooklyn dans une famille d'émigrés haïtiens, Basquiat n'avait jamais reçu de formation artistique et avait appris à dessiner sur des feuilles de papier que son père, comptable, ramenait à la maison. Il avait commencé à être connu pour les graffitis qu'il inscrivait avec un ami, Al Diaz, sur les murs du quartier de Soho à Manhattan. Basquiat était parvenu très jeune à la célébrité et exposait à Paris, Tokyo et Dusseldorf aussi bien qu'à Soho. Les critiques louaient son sens de la composition et de la couleur. Il avait été lié avec Andy Warhol dont la mort l'avait beaucoup affecté. Pauline Lafont séquestrée? - NIMES (France) (AFP) - Le frère de la comédienne Pauline Lafont, disparue depuis 8 jours dans les Cévennes (sud de la France), a porté plainte vendredi pour « arrestation et séquestration illégales », apprend-on de source judiciaire. Selon David Lafont, la jeune femme, dont on est sans nouvelles depuis le 11 août dernier, pourrait être retenue contre son gré. L'enregistrement de cette plainte entraînerait l'ouverture d'une enquête qui permettrait aux gendarmes de procéder à des perquisitions. Les recherches pour retrouver la fille de l'actrice Bernadette Lafont avaient été abandonnées mardi dernier. Les enquêteurs semblent retenir, pour leur part, la thèse de la fugue sans écarter toutefois l'éventualité d'une agression.

CINÉMAS CINEPLEX ODEON. POLTERGEIST III EN VERSION FRANÇAISE LE PARIS. BULL DURHAM (LA BELLE ET LE VÉTÉRAN) PLACE CHAREST EN VERSION FRANÇAISE. ENJEUX DE LA MORT (The Dead Pool) PLACE CHAREST. LA GRENOUILLE ET LA BALEINE LE PARIS CANADIEN. PETER MULLER SAN ELLIOTT BLUE JEAN COP PLACE CHAREST. STALLONE RAMBO III DOUBLE DÉTENTE (v.f. de ROSE HEAT) LE PARIS. MIDNIGHT RUN PLACE CHAREST. ROGER RABBIT CINÉ-PARC DE LA COLLINE. POUSSIÈRE D'ANGE PLACE CHAREST. CROCODILE DUNDEE II EN VERSION FRANÇAISE CINÉ-PARC BEAUPORT. LOS ANGELES DE CARRAN PLACE CHAREST. LE BLOB EN VERSION FRANÇAISE CINÉ-PARC DE LA COLLINE. Tom Hanks PETIT BON... HOMME big PLACE CHAREST. BRUCE WILLIS DIE HARD PLACE CHAREST. LE GRAND BLEU EN VERSION FRANÇAISE CINÉMA LIDO CINÉMA ST-GEORGES CINÉ-PARC BEAUPORT AUSSI AU C.P. ST-GEORGES.

FAMOUS PLAYERS. 500\$ les JOURS de SEMAINE. UN MONDE HEROIQUE OULA MAGIE EST LA PLUS GRANDE DES AVENTURES WILLOW PLACE QUÉBEC. Bambi Galerie de la Capitale. TUCKER UN HOMME ET SON RÊVE STE-FOY. NIGHTMARE 4 ON ELM STREET THE DREAM MASTER STE-FOY. LE BLOB STE-FOY. ROGER RABBIT Galerie de la Capitale. COCKTAIL PLACE QUÉBEC.

AU VIEUX-PORT A L'AGORA. Laurentide. 22 août 20h30 Cheap Trick et Luba. Sièges réservés: 15,50\$. Renseignements: 694-2294.

## L'AUTOMOBILE

Un bon point pour vous, consommateur

# Votre voiture est peut-être internationale

♦(PC) - Les Canadiens ne s'en rendent peut-être pas compte, mais plusieurs d'entre eux, s'ils ont fait l'acquisition d'une voiture au cours des dernières années, ont participé à une véritable révolution.

Même s'ils ont acheté une voiture fabriquée par l'un des trois géants nord-américains de l'automobile, il se peut que sa carrosserie ait été mise au point par une entreprise de concepteurs européens, que son moteur ait été fabriqué par des Japonais, que les moulures de plastique ou de caoutchouc qui la protègent viennent du Mexique, et qu'elle se mette en marche grâce à un démarreur provenant du sud de l'Ontario.

Ce séduisant coupé japonais a peut-être été conçu par des dessinateurs californiens et assemblé sur une chaîne de montage du sud des États-Unis. Ses roues pourraient provenir d'une usine de Vancouver.

Les fabricants d'automobiles, qui ont révolutionné le transport au début du siècle, sont en train de créer la première industrie vraiment internationale au monde.

« Nous sommes en train de devenir un marché universel », dit Dennis DesRosiers, analyste de l'industrie automobile.

### Ford, un pionnier

Les fabricants d'automobiles ont toujours vu plus grand que les frontières de leur pays natal. Henry Ford, par exemple, avait établi rapidement des filiales européennes et canadiennes pour fabriquer et vendre son Modèle T. Et certains fabricants étrangers, même s'ils n'ont pas toujours ouvert des usines ici, se sont grandement intéressés au Canada dans leurs projets de commercialisation.

Mais le phénomène actuel est différent.

La progression de l'industrialisation vers des pays qui ne sont pas habituellement considérés comme susceptibles de fabriquer des voitures — ajoutée aux coûts de production accrus et aux pressions dues à la compétition — a obligé les grands fabricants du monde entier à regarder ailleurs pour trouver des modèles vendables.



Les transplantées sont des voitures d'entreprises étrangères qui sont fabriquées au pays, comme la Honda Civic qui est maintenant produite à Alliston, en Ontario.

Les fabricants d'automobiles recherchent maintenant des sources sûres et moins coûteuses pour acheter leurs pièces, et des endroits où le coût de fabrication d'une voiture est moins élevé que dans leur propre pays. Ils essaient en outre de s'associer à d'autres fabricants pour produire en collaboration de nouveaux modèles ou offrir des modèles déjà existants qui ne se vendraient pas autrement sur le marché intérieur.

Des termes tels que transplantées, contenu local, co-entreprise et importation exclusive sont de plus en plus utilisés.

Les transplantées sont des voitures d'entreprises étrangères qui sont fabriquées au pays, comme la Honda Civic qui est maintenant produite à Alliston, en Ontario. Le contenu local comporte l'utilisation, habituellement rendue obligatoire par le gouvernement, de pièces fabriquées au pays pour les voitures importées.

### L'équipe Toyota-GM

Un exemple de co-entreprise est l'association de General Motors avec Toyota pour fabriquer une variante de la Corolla à une ancienne usine GM de Californie. La voiture est vendue comme une Chevrolet Nova.

Quant aux importations exclusives, elles constituent probablement la forme la plus traditionnelle de collaboration internationale. GM, par exemple, a établi une nouvelle filiale — Passport — pour vendre une série d'importations, des petites voitures construites par Suzuki aux Troopers quatre par quatre d'Isuzu.

Une grande partie des progrès ont été réalisés sur certains aspects qui échappent souvent à l'attention des consommateurs parce qu'ils re-

lèvent du prosaïque domaine des pièces — qu'il s'agisse de l'équipement original ou de remplacement.

Selon l'analyste DesRosiers, l'Amérique du Nord importe maintenant des pièces de plus de 150 pays, de la Colombie au Zaïre. Le géant canadien des pièces, Magna International Corp, est à mettre au point une co-entreprise avec une usine de fabrication de moulures d'Union soviétique.

Des entreprises de fabrication de

pièces étrangères ouvrent également des usines en Amérique du Nord, en partie pour répondre aux pressions s'obligeant à produire un contenu local. M. DesRosiers estime qu'il existe maintenant 200 fabricants de pièces étrangères possédant des usines sur ce continent, dont peut-être 20 sont au Canada.

### Nouvelle voiture

À part le domaine des pièces, c'est dans les endroits où les fabricants travaillent en collaboration pour lancer un nouveau modèle sur le marché qu'il se passe le plus de choses intéressantes.

La collaboration de Ford avec Mazda pour produire la Probe constitue un succès récent à cet égard. Il s'agit d'une voiture élégante et sexy qui utilise les mêmes composants mécaniques que le coupé Mazda MX-6 plus conservateur, mais vise un acheteur complètement différent. Les deux voitures sont fabriquées à la même usine de Flat Rock, au Michigan.

Ford, qui possède une partie importante des actions minoritaires de Mazda, projette également d'importer une décapotable à deux sièges inspirée de la Mazda 323, mais fabriquée en Australie.

Chrysler a établi avec Mitsubishi une nouvelle entreprise de commercialisation appelée Diamond-Star. Celle-ci est à mettre au point deux ou trois nouveaux produits. La nouvelle filiale Eagle de Chrysler, qui

était autrefois American Motors, s'est également vu confier la responsabilité d'importer la Vista, voiture conçue par Mitsubishi et fabriquée en Thaïlande. La filiale Dodge de Chrysler vend déjà un modèle de fabrication japonaise qui porte le nom de Colt Premier.

La nouvelle Optima de General Motors, qui sera vendue aux concessionnaires Passport, a été conçue par Opel, filiale allemande de GM, et est fabriquée par Daewoo, nouvel associé coréen.

### Le consommateur gagnant

« L'acheteur de voitures est à mon avis le grand gagnant », commente M. DesRosiers. « La puissance du consommateur est maintenant reconnue. »

Les choix se sont multipliés au cours des 20 dernières années, dit-il, et les attentes des consommateurs sont plus élevées.

Mais il y a un revers à cette médaille.

Cette fécondation internationale hybride a rendu les modèles plus homogènes, et les voitures ont commencé à perdre leurs caractéristiques nationales distinctives. Il est maintenant difficile de différencier une berline britannique d'une berline française sans l'examiner de près.

Mais c'est finalement un prix peu élevé à payer pour avoir accès à un marché de l'automobile vraiment international. ●

Les concessionnaires Jeep/Eagle du Québec

## Festival des aubaines d'été

**\$1000** DE REMISE  
sur les Jeep Wagoneer Limited  
et Grand Wagoneer



**\$750**  
DE REMISE  
sur la nouvelle  
Eagle Premier



**\$500**  
DE REMISE  
sur le Jeep  
Comanche

**RENSEIGNEZ-VOUS**  
sur les offres spéciales  
du fabricant pour la  
nouvelle Eagle Vista



Reclamez ces remises et partez au volant d'un Jeep légendaire ou d'une voiture Eagle — raffinée et internationale.

Voyez un concessionnaire Jeep/Eagle participant. Mais faites vite...notre festival des "aubaines d'été" se termine le 31 août 1988.

Les véhicules doivent être achetés à partir des stocks existants. Voir un concessionnaire participant pour tous les détails. La participation des concessionnaires est incluse dans les remises.

Les concessionnaires Jeep/Eagle du Québec

Offre valide chez les concessionnaires listés ainsi que ceux de votre région.

**Canadière Jeep/Eagle Inc.**  
1265, rue de la Canadière  
Québec  
(418) 522-5205

**Automobiles Jean-Marc Bédard Inc.**  
581, route Trans-Canada  
St-David, Lévis, Québec  
(418) 833-3267

**Maisonnette Automobiles Inc.**  
136, rue Maisonneuve  
Québec, Québec  
(418) 529-8135



**Jeep**

**Eagle**

Ça promet.

**Auto Laurier Inc.**  
2025, boul. Charest ouest  
Ste-Foy, Québec  
(418) 681-4631

**Autos A. Gosselin Inc.**  
1279, Marie-Victorin  
St-Nicolas, Québec  
(418) 831-2050



LA CORPORATION  
DES CONCESSIONNAIRES  
D'AUTOMOBILES  
DE LA RÉGIONALE  
DE QUÉBEC /

## EN CAS D'ACCIDENTS...

Lors d'accidents avec dommages matériels, une règle fondamentale s'applique: votre assureur ne peut vous contraindre à faire réparer votre véhicule à un endroit particulier. VOUS AVEZ LE CHOIX du carrossier et votre concessionnaire demeure la meilleure option. Pourquoi?

Parce que le personnel de votre concessionnaire est des plus compétents pour exécuter les travaux de carrosserie et de mécanique sur le véhicule qu'il vous a vendu et qu'il connaît mieux que quiconque.

Il possède un équipement à la fine pointe de la technologie et les réparations sont effectuées en accord avec les spécifications du manufacturier. Protégez vos garanties en exigeant des pièces neuves d'origine.

Les travaux de carrosserie, de peinture, de mécanique et de redressement du châssis exécutés dans son atelier sont garantis par écrit. Enfin, tous ces services de première qualité sont offerts à des prix avantageux.

ALORS, RAPPELEZ-VOUS! En cas d'accidents, VOUS avez le choix de votre carrossier et votre concessionnaire demeure la meilleure option.